



Le nouveau président élu d'Haïti, M. Leslie Manigat.

# Haïti: Joe Clark reconnaît « de facto » Manigat

Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a reconnu « de facto » hier à Ottawa l'élection de M. Leslie Manigat à la présidence d'Haïti, alors que le Canada avait condamné le processus électoral du 17 janvier à cause des irrégularités et de l'abstentionnisme massif qui l'ont caractérisé. « Nous devons garder nos relations diplomatiques avec le pays Haïti, seul moyen pour nous de continuer à fournir une aide efficace au peuple le plus pauvre de notre hémisphère », a en effet déclaré M. Clark à la sortie de la Chambre des communes en omettant cependant volontairement de mentionner le nom de M. Manigat.

Les détails, page B-5



Ron Lapointe

# L'incident Donnelly-Hayward Ron Lapointe SUSPENDU

Moins de 24 heures après l'incident Donnelly-Hayward, de dimanche soir, au Colisée, alors que l'homme-fort des Nordiques a « expédié » le gardien du Canadien à l'hôpital avec une solide mise en échec, la direction de la LNH a décidé de sevir et durement. L'entraîneur des Fleurdelisés, Ron Lapointe est suspendu pour cinq matchs et se voit imposer une amende de \$1.000. Terry Carkner, pour sa part, est suspendu sans solde pour dix matchs. Enfin, les Nordiques sont mis à l'amende et devront payer \$10.000. Nos journalistes expliquent ces suspensions.

● **Filion: «Un coup qui fait mal»**  
Les détails aux pages 2 à 6

COUVRE-PLANCHER  
**R. Simard** Ent.  
ESTIMATION GRATUITE  
À DOMICILE

647-3085  
1945, de la Normandie, Québec

# LE SOLEIL

MARDI 26 JANVIER 1988  
QUÉBEC, 92e année, no 28

64 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

35¢

**RÉNOVATION**  
ELECTRICITE  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
Estimations gratuites  
661-9211  
**GUILLOT**



Marcel Masse

## Mulroney accorde le « bénéfique du doute » à Masse

Le premier ministre Brian Mulroney accorde le « bénéfique du doute » à son ministre de l'Energie Marcel Masse. « Le ministre n'a pas participé à une infraction (à la loi électorale canadienne), a déclaré hier M. Mulroney aux Communes. Seulement les tribunaux sont autorisés, en vertu du common law britannique, à porter un tel jugement. Dans l'attente d'une décision, tout le monde, y compris un membre du Parlement, dispose du bénéfice du doute, de la présomption d'innocence. » Incrédule, l'opposition libérale soupçonne quant à elle le premier ministre d'avoir fermé les yeux sur les irrégularités commises par M. Masse au titre de ses dépenses électorales effectuées pendant la campagne de l'été 1984.

Page A-9

# Mort des 9 handicapés Une enquête publique sur la tragédie



Le notaire Cyril Delage, de Québec, présidera l'enquête sur la tragédie de Sainte-Clothilde-de-Horton.

C'est le notaire Cyril Delage, de Québec, Commissaire aux incendies et coroner occasionnel, qui a été désigné hier par le coroner en chef, Jean Grenier, pour présider l'enquête publique sur la tragédie qui a fait neuf morts, samedi, dans un centre d'accueil de Sainte-Clothilde-de-Horton.

par Michel TRUCHON

Cette enquête aura pour but d'établir les causes et les circonstances du décès des neuf bénéficiaires du centre d'accueil Nor-Val. La date et le lieux des audiences seront fixés dans quelques jours.

De leur côté les enquêteurs de la Sûreté du Québec poursuivaient hier leur travail dans cette petite localité située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Victoriaville, en attendant les résultats des autopsies que l'on pratiquait au Laboratoire de médecine légale de la SQ à Montréal.

Selon les premières constatations, huit des victimes auraient

Lire A-2, ENQUÊTE...

Autres informations à la page A-3

### LE SOMMAIRE

- Annonces classées.....B-9 à B-14
- Arts.....B-6 à B-8
- Bridge.....B-13
- Crayons de soleil.....B-16
- Décès.....B-15
- Économie.....A-10 à A-16
- Éditorial.....B-4
- Horoscope.....B-13
- Mode.....Cahier C
- Monde.....B-5
- Mots croisés.....B-10
- Mot mystère.....B-10
- Où aller à Québec.....B-8
- Patron.....B-13

### LA MÉTÉO

Neige et poudrière. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum de près de moins 8. Demain: dégagement.  
Détails, page B-9

# La violence conjugale est un crime qu'il ne faut pas taire



Selon l'enquêteur Jules Dubois, de la police de Sainte-Foy, les menaces familiales sont maintenant prises au sérieux.

Après avoir persuadé les corps policiers et les procureurs de la Couronne de judiciaireiser les cas de violence familiale, c'est toute la population que le ministre de la Justice, M. Herbert Marx veut maintenant sensibiliser à ce problème, au moyen d'une campagne de publicité. La campagne s'échelonnara de la mi-février à la fin de mars, explique Mme Carole Richard, du cabinet du ministre de la Justice. « Le blitz vise à convaincre la population que la violence conjugale est un crime qu'il ne faut pas taire ».

Page A-8

## LES MARIÉS DE 1988

CAHIER SPECIAL  
16 PAGES



### Le grand jour se prépare!

Selon Statistiques Canada, 37.000 nouveaux couples convoleront en justes noces durant l'année 1988. Et selon ce qu'a pu constater notre collaboratrice, Sylvie Corriveau, auprès de futurs couples consultés lors du Salon de la Mariée, tenu à Sainte-Foy, une forte proportion d'entre eux souhaitent faire un grand mariage. Aujourd'hui, dans un cahier spécial de 16 pages, LE SOLEIL présente un éventail de sujets susceptibles de guider les mariés de demain dans leurs préparatifs. Des nouveautés de la mode nuptiale jusqu'à la lune de miel, on y trouve des conseils sur les cadeaux, les convenances des invitations et des remerciements, ainsi que sur tout l'apparat qui peut entourer la célébration du grand jour.

Cahier C

## Pelletier, officier de la légion d'honneur



M. Jean Pelletier, maire de Québec.

Le maire de Québec, Jean Pelletier, a été fait, hier après-midi, dans les salons de l'hôtel-de-ville de Paris, officier de la Légion d'honneur, par le premier ministre français et maire de la capitale, Jacques Chirac.

Page A-5

### LA TÉLÉ

#### Démission surprise à Télé métropole

Une petite bombe a éclaté hier dans le monde de la télédiffusion. M. Vincent Gabriele, vice-président de Télé métropole, qui signait depuis neuf ans la programmation et la production a démissionné. Déjà l'été dernier, on chuchotait que les jours de M. Gabriele à la direction de la programmation de Télé métropole étaient comptés.

Page B-6

#### La Porsche rouge: un gagnant, pas de perdant!

Michel Bergeron gagne la Porsche rouge, mais Laurent Gagnon ne la perd pas. Michel Bergeron roulera dans la Porsche rouge, mais Laurent Gagnon aura une partie de la valeur de la Porsche dans ses poches. La saga de la Porsche rouge « presque maudite » a pris fin hier, après moult conciliabules, pourpals, apartés, coups de téléphone et courses dans le corridor au troisième étage du palais de justice de Québec. Notre journaliste Louise Lemieux raconte.

Page A-4

REER EN DÉPÔTS GARANTIS • REER AUTOGÉRÉ • REER FONDS DE RETRAITE • REER FONDS D'HYPOTHÈQUES • REER FONDS CANADIEN • REER FONDS OBLIGATIONS

**REER**  
SECURITE, CONSEILS,  
HAUT RENDEMENT  
et une retraite tranquille!

Pour votre Régime enregistré d'épargne-retraite, nos conseillers financiers vous proposent un choix parmi 8 régimes différents! Demandez notre nouveau dépliant qui vous renseignera sur les REER et vous aidera à réduire vos impôts de 1987. Informez-vous des avantages de transférer votre REER chez nous!

REER GARANTI jusqu'à **10 1/2%**  
REER FONDS DE RETRAITE **11.4%**  
REER FONDS HYPOTHÈQUES **11.68%**

RENDEMENT 5 ANS AU 30 NOVEMBRE

NOUVEAU! REÇUS D'IMPÔTS INSTANTANÉS DANS LES SUCCURSALES!

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**  
PLACE D'YOUVILLE 692-1221  
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221  
PLACE IBERVILLE II 659-1814

## Investissement de \$640 millions

# Québec s'attaque à la pollution due au fumier

♦ MONTREAL (PC) - Le gouvernement du Québec s'apprête à investir \$640 millions pour juguler la pollution causée par les rejets de fumier liquide et solide de 37,800 établissements agricoles, rapporte aujourd'hui *Le Devoir*.

Selon le quotidien montréalais, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, et son collègue de l'Agriculture, M. Michel Pagé, ont récemment adressé un « mémoire » en ce sens au conseil des ministres pour obtenir le feu vert.

La proposition des deux ministres, dont *Le Devoir* a obtenu copie, subit actuellement une cure d'amalgamation en haut lieu où on veut examiner de près ce projet visant à subventionner jusqu'à 90 pour 100 la construction de bassins capables d'entreposer 300 jours de production animale.

Selon le document, l'agriculture génère à elle seule plus de 80 pour 100 de la charge polluante des principaux cours d'eau de la vallée du Saint-Laurent, comme la Chaudière, la Yamaska, l'Assomption, la Bayonne, etc.

À l'échelle provinciale, précisent les deux ministres, l'agriculture est responsable d'environ 40 pour 100 de la charge polluante totale des cours d'eau. Cette pollution est essentiellement le résultat de l'érosion des terres et des rejets de fumier, liquides ou solides.

Actuellement, poursuit le mémoire, seulement 14 pour 100 des bâtiments de production animale peuvent entreposer sans écoulement leur fumier pendant 200 jours

pour attendre l'épandage, soit idéalement après les récoltes. Si le régime

actuel est respecté dans 43 pour 100 des cas, disent les ministres,

c'est en raison des nombreuses exceptions dont bénéficient les

19,000 établissements en cause en raison notamment... de leur âge.

## Mirabel soulève encore les passions

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney a vigoureusement répliqué, hier aux Communes, aux propos de l'Opposition qui a accusé son gouvernement d'avoir favorisé des amis conservateurs dans la vente des terres de Mirabel, pendant que le député de Joliette, ex-ministre des Travaux publics, Roch LaSalle soupçonnait le dernier cabinet libéral d'avoir autorisé le Société immobilière du Canada à payer \$1 million en honoraires à l'actuel président du Parti libéral, Me Michel Robert.

« Il est assez intéressant, a déclaré le premier ministre, d'entendre les accusations des libéraux, auteurs du grand scandale de Mirabel, où des individus et de simples citoyens, des cultivateurs ont été baffés et méprisés par le gouvernement libéral... »

« Après la terreur des libéraux, a poursuivi M. Mulroney, il y a eu la justice du Parti conservateur, et les

libéraux ont aujourd'hui le culot de soulever la question. »

À la sortie de la Chambre, le député de Joliette a tenté de renvoyer la balle du côté libéral. « Il serait fort intéressant de savoir, a lancé M. LaSalle, combien le président national libéral d'aujourd'hui (Me Michel Robert), a reçu d'honoraires sous l'ancien gouvernement. On me dit que près d'un million de dollars en honoraires auraient été attribués au président du Parti libéral. »

Cependant, en fin d'après-midi, hier, le porte-parole du PLC, Marc Desmarais, a nié au cours d'une conversation téléphonique, au nom de Me Robert, les allégations du député de Joliette, en faisant lecture du communiqué suivant:

« La firme Robert, Dansereau, Barré, Marchesseault, Lauzon, a reçu un mandat du Procureur général du Canada en date du 20 mai 1983. Le mandat personnel de Me Michel Robert a pris fin le 20 novembre 1984, à la demande du ministre de la Justice John Crosbie. Cependant, Me Luc Martineau, associé de la firme, à la demande du ministre de la Justice, est demeuré sur le dossier jusqu'au 30 avril 1985. La firme a reçu des honoraires de \$249,760. Me Michel Robert a personnellement touché \$54,300 inclus dans le montant précédent. »

« Si j'étais libéral, a répété M. LaSalle, à la sortie des Communes, j'aurais honte de rappeler ce qui s'est passé à Mirabel. Les libéraux sont les artisans d'une déportation inhumaine. Quant on pense que les libéraux ont manipulé plus de \$250 millions pour exproprier près de 100,000 acres de terrain. »



Roch LaSalle: « Si j'étais libéral, j'aurais honte de rappeler ce qui s'est passé à Mirabel. »

## Cinq personnes accusées de meurtre, à Valleyfield

♦ VALLEYFIELD (PC) - Cinq personnes, dont trois membres d'une même famille, ont comparu hier après-midi devant le juge Pierre Labege, au palais de justice de Valleyfield, pour y être accusés du meurtre de Rémi Lahaie.

Le corps du jeune homme de 19 ans avait été découvert en août 1987 dans un boisé de l'île Perrot, à l'ouest de Montréal.

Les accusés sont Michel Laurin, 46 ans, son épouse Nicole Chartrand-Laurin, 40 ans, leur fils Daniel, 21 ans, tous de l'île Perrot, ainsi que David White, 34 ans, de Pin-

court, et Jean-Claude Legault, 25 ans, de Rigaud.

Rémi Lahaie était le voisin des Laurin. La Sûreté du Québec croit que ces derniers auraient versé environ \$2,000 afin que le jeune homme soit assassiné sous prétexte que son automobile faisait trop de bruit.

Le contrat aurait été exécuté par David White et Jean-Claude Legault.

L'enquête préliminaire a été fixée pro forma au 4 février.

D'autres accusations de complot et de tentative de meurtre pourraient être portées ultérieurement dans cette affaire.

L'autopsie a révélé que le jeune Lahaie avait été tué de projectiles d'arme à feu. Il avait également reçu plusieurs coups de couteau et avait été étranglé.



Whitney Houston a remporté deux trophées lors de la 15e remise annuelle des American Music Awards.

## American Music Awards Trois trophées pour Randy Travis

♦ LOS ANGELES (AP) - Le chanteur traditionnel country Randy Travis a raflé trois trophées hier soir lors de la 15e remise annuelle des American Music Awards, tandis que les chanteuses Anita Baker et Whitney Houston en remportaient chacun deux.

Randy Travis, un ancien plongeur et serveur de restaurant de Nashville avant d'obtenir son premier succès, a mérité le prix du meilleur microsillon country avec « Always and Forever », le prix du meilleur disque 45-tours country avec « Forever and Ever » et le prix du meilleur enregistrement vidéo country.

« Je ne sais pas pourquoi les choses se sont déroulées si bien. Je pense que nous étions là au bon moment », a déclaré Travis, un chef de file de la musique country traditionnelle qui redevient à la mode.

« Quelque chose comme ça donne un bon coup de pouce à la carrière d'un artiste. Lorsque je suis venu à Nashville, je me suis cogné à bien des portes closes à plusieurs reprises », a ajouté le populaire chanteur.

Anita Baker a été choisie meilleure chanteuse « soul-rhythm and

blues » et a gagné le prix du meilleur microsillon dans la même catégorie grâce à « Rapture », un disque qui tourne depuis près de deux ans.

« Je pensais bien que Whitney Houston serait la gagnante. Nous en avons discuté dans les coulisses et nous étions d'accord qu'elle devait gagner », a déclaré aux journalistes Mme Baker alors qu'elle venait juste d'apprendre qu'elle était choisie comme meilleure chanteuse.

Whitney Houston a cependant remporté le prix de la meilleure chanteuse dans la catégorie pop-rock tandis que son succès « I Wanna Dance With Somebody (Who loves me) » a été choisi comme meilleur 45-tours dans cette catégorie.

« C'est scandaleux », a lancé joyeusement la chanteuse en venant chercher son deuxième prix. L'an dernier elle avait remporté sept American Music Awards.

Reba McEntire qui a été choisie meilleure chanteuse country a remercié l'auditoire du Shrine Auditorium en direct et via satellite depuis un studio d'enregistrement à Nashville. « Je suis aux anges », a-

t-elle déclaré en apprenant qu'elle venait de gagner.

« Graceland » de Paul Simon a été choisi comme meilleur microsillon pop-rock tandis que Michael Jackson a remporté le prix du meilleur 45-tours dans la catégorie « soul rhythm and blues » pour « Bad ». Ni Paul Simon, ni Michael Jackson ne s'étaient déplacés pour recevoir leurs prix.

Parmi les autres gagnants, Bon Jovi a remporté le prix du meilleur groupe pop-rock, Cameo a été choisi meilleur groupe « soul-rhythm and blues » et Alabama meilleur groupe country.

« Je suis très surpris. Je pensais que U2 gagnerait. Nous n'avons jamais participé aux Emmys, aux Grammys, aux Oscars. Ce sont les enfants qui avaient les bulletins de vote, c'est pourquoi nous sommes ici. Ecoutez les enfants aux balcons », a lancé Jon Bon Jovi, le leader du groupe « heavy metal » qui porte son nom.

La cérémonie de trois heures a été diffusée en direct sur la Côte par le réseau ABC, mais a été interrompue pour la diffusion du discours du président américain Ronald Reagan. On a ensuite diffusé les 17 autres American Awards.

## Comparution de deux hommes après deux drames, en Gaspésie

♦ La Gaspésie a vécu, en fin de semaine, deux autres drames qui, heureusement, n'ont pas connu d'issue tragique, mais deux Gaspésiens ont été appelés à comparaître, hier, au palais de justice de Percé.

par Lucien LATULIPPE

Devins Huard, âgé de 36 ans, de Newport, a été accusé de voies de fait avec lésions corporelles sur son épouse, d'avoir braqué une arme sur sa fille de 17 ans et de l'avoir sequestrée. Son enquête sur cautionnement se poursuit, demain.

Pour sa part, Antonio Soucy, âgé de 49 ans, de Pabos, a eu à répondre à des accusations de voies de fait, d'avoir braqué une arme à feu et de l'avoir utilisée d'une manière négligente. Il a été remis en

liberté et son enquête préliminaire a été fixée au 25 février.

Epouse battue

Selon les dénonciations autorisées par Me Mario Pelletier, procureur de la Couronne à Percé, Devins Huard aurait battu sa femme et il l'aurait abandonnée sur le bord de la route, vendredi soir. La blessée fut recueillie par un automobiliste qui l'a conduite à l'hôpital.

Samedi vers 3h30 du matin, l'accusé est rentré chez lui et il a causé du dommage, brisant bien des meubles et autres objets. S'emparant ensuite d'une arme à feu, il aurait menacé sa fille qui s'est cachée dans une garde-robe avec le téléphone, ce qui lui a permis d'alerter la Sûreté du Québec. L'ami de la

jeune fille était présent, ainsi que le fils de six ans de l'accusé.

Plusieurs agents de la SQ ont été dépêchés sur les lieux. Prévenus vers 6h45 que l'accusé s'était endormi, ils ont envahi la maison et, sans effusion de sang, ils ont pu le maîtriser.

Quant à Antonio Soucy, il se serait disputé avec un concitoyen, dimanche soir, et il aurait par la suite tiré un coup de feu de calibre

410 dans l'auto du plaignant sans le toucher heureusement.

Rappelons que la ville de Gaspé a été secouée par un horrible drame, le 9 janvier. Alfred O'Connor, âgé de 37 ans, s'est jeté dans la mer au quai de Rivière-au-Renard et son corps a été repêché. Selon une lettre écrite de sa main, il aurait plongé avec ses trois fils qui manquent toujours à l'appel en dépit de recherches qui se continuent à l'occasion.

## D'un pharmacien à l'autre pour avoir des stupéfiants

♦ Un Québécois de 36 ans s'en est pris à trois pharmaciens de Limoilou dans l'intention de se faire remettre des stupéfiants, hier après-midi, mais il a essuyé une réponse négative à chaque endroit.

par Lucien LATULIPPE

Le suspect a été rejoint après sa troisième tentative. Il se trouvait au croisement de la 3e Avenue et de la 7e Rue et il a été conduit à la centra-

le du parc Victoria pour fin d'interrogatoire.

Selon un porte-parole de la police de Québec, à chacune des pharmacies, l'individu a présenté au pharmacien une ordonnance. À la première, il n'était pas armé. Aux deux autres, il a appuyé sa requête avec un couteau, mais sans obtenir plus de résultats.

Une accusation de vol qualifié doit être portée contre lui, aujourd'hui.

## Porcherie partiellement incendiée à St-Sylvestre

♦ Une partie de la porcherie de M. Maurice Parent, située dans le rang Craig de Saint-Sylvestre de Lotbinière, a été incendiée, hier, et une centaine de porcs auraient péri.

par Lucien LATULIPPE

Les pompiers de cette municipalité ont été alertés vers 13h45. M. Denis Charest a précisé au SOLEIL que la partie incendiée était déjà tout en feu, à son arrivée, et qu'il avait réussi avec ses pompiers à empêcher que les flammes ne se propagent au reste du vaste bâtiment.

Le directeur de la brigade ajoute que l'eau était suffisante et qu'il avait demandé le réservoir des pompiers de Saint-Patrice. L'incendie était éteint vers 18h30.

Il nous a été impossible de joindre M. Parent, hier soir, pour connaître l'étendue des dommages. C'est lui-même qui a aperçu le feu et fait lancer l'alerte.

M. Charest a dit qu'il n'avait aucune idée de la cause du sinistre qui, à 17h, n'avait pas été signalé au poste de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce.

## Individu soupçonné d'avoir mis le feu à l'église Saint-Sauveur

♦ Un jeune homme aurait mis le feu dans la chapelle de l'église de Saint-Sauveur, située au 215 avenue des Oblats, à Québec, hier, et il a été arrêté sur place. Les dommages sont estimés à \$5,000.

par Lucien LATULIPPE

La police a mentionné qu'il y avait trois foyers distincts: sur l'autel, dans une poubelle et sur

une table. Les flammes ont été rapidement maîtrisées.

Les pompiers ont été alertés vers 16h25 et, dès leur arrivée sur place, ils ont demandé l'intervention de policiers qui ont dirigé le suspect âgé de 20 ans à la centrale du parc Victoria pour interrogatoire.

Le jeune homme sera traduit, prochainement, devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies.

## Un jeune homme de 19 ans plaide coupable pour homicide involontaire

♦ Soupçonné d'avoir assassiné l'un de ses oncles, Lauréat Pinette, âgé de 19 ans, de la réserve amérindienne de Maliotenam, près de Sept-Îles, a avoué sa culpabilité, hier, à une accusation réduite à homicide involontaire.

par Lucien LATULIPPE

L'accusé qui est défendu par Me Michel Savard a pris cette décision au moment de subir son procès

au palais de justice de Sept-Îles devant le juge Jacques Ducros, de la cour supérieure. Me Michel Parent représente la Couronne dans cette cause. Les plaidoiries sur la sentence auront lieu, demain.

Denis Régis, âgé de 23 ans, a été atteint de cinq balles provenant d'une carabine de calibre 270. L'homicide s'était déroulé à son domicile de la réserve, le 26 août dernier, et l'accusé est détenu depuis cette date.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 25 janvier  
9-6-8  
2-0-3-7

## SUITES de la première page

### ENQUÊTE...

qui ont été découvertes vers 22h samedi. Le feu a fait peu de dégâts, étant surtout limité à un matelas et à un dortoir du troisième étage du Centre d'accueil Nor-Val.

Par ailleurs le ministère de la Santé et des Services sociaux a fait savoir hier qu'une première vérification faite à Sainte-Clothilde-de-Horton par une équipe envoyée spécialement sur place dès que la tragédie a été connue permet de confirmer l'existence d'un plan d'urgence et d'exercices annuels d'évacuation au centre d'accueil installé dans l'ancien Juvénat des frères de l'Instruction chrétienne.

Un porte-parole de la ministre Thérèse Lavoie-Roux a ajouté que l'établissement Nor-Val possède un certificat de conformité au Code du bâtiment, selon les normes établies par le ministère du Travail.

Le directeur du centre d'accueil, M. Paul-Antoine Ouellet, a admis hier que l'édifice n'avait pas de système de gicleurs automatiques, mais que ceux-ci n'étaient pas obligatoires étant donné qu'il s'agissait d'une construction en béton. M. Ouellet a souligné le travail de plusieurs employés du centre qui ont certainement contribué à sauver des vies en intervenant rapidement.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux attend les résultats de l'enquête menée par la SQ pour déterminer les causes de la tragédie de samedi.

La ministre Lavoie-Roux s'est dite consternée par la mort des neuf

pensionnaires du centre d'accueil. Elle a immédiatement dépêché sur les lieux le sous-ministre adjoint à la réadaptation et aux services de longue durée, M. Duc Vu, pour évaluer la situation et s'assurer que toutes les mesures ont été prises à l'endroit des autres bénéficiaires.

Ces mesures s'adressent aussi bien aux trois personnes hospitalisées qu'aux dix autres bénéficiaires qui ont dû être relocalisés temporairement. Des fonctionnaires du MSSS demeurent sur place pour offrir toute l'assistance requise dans les circonstances, a-t-on ajouté.

Les neuf personnes mortes dans l'incendie de samedi soir sont MM. Louis-Georges Asselin, 32 ans, de Saint-Charles de Bellechasse; Bernard Parent, 33 ans, de Montréal; Bruno Abbondanza, 34 ans, de Repentigny; Marcel Houle, 36 ans, de Trois-Rivières; André Brouillette, 36 ans, de Saint-Pierre-Baptiste; Denis Cochraine, 39 ans, de Saint-Charles-de-Mandeville; Gilles Lefebvre, 41 ans, de Saint-Tite; Gérard Bergeron, 42 ans, de Warwick et Marcel Pépin, 50 ans, de Gentilly.

Tous étaient des bénéficiaires handicapés intellectuels moyens et profonds, capables de se mouvoir et assez autonomes. À l'exception d'un qui est mort brûlé, tous les autres ont succombé à l'asphyxie en l'espace d'une dizaine de minutes. Certains ont été trouvés dans leur lit, d'autres sur le plancher du dortoir du dernier étage.

Quatre autres bénéficiaires logés dans ce dortoir ont échappé à la mort. Ils ont été découverts par les pompiers et par le personnel près de l'ascenseur, sous une fenêtre et dans une douche. Tous ont été conduits à l'hôpital.

**Dans la région, les hausses varieront entre 1.5 et 8%**

# Les locataires paieront 3 à 4% de plus

◆ Les locataires de la région de Québec peuvent s'attendre en 1988 à des augmentations de loyers variant entre 1.5 et 8 pour 100, selon le secteur où ils habitent. En moyenne, les hausses devraient se situer aux environs de 3 et 4 pour 100.

par Pierre MARTEL

Telle est la conclusion que l'on peut tirer de l'assemblée générale d'hier soir des membres de la Cor-

poration des propriétaires immobiliers de Québec (CORPIQ). Quelque 350 des 1,700 membres de l'organisme ont assisté à cette assemblée.

Au cours des années précédentes, les dirigeants de la CORPIQ avaient pris l'habitude de suggérer un pourcentage d'augmentation des loyers à leurs membres qui, globalement, possèdent plus de 65 pour 100 des logements locatifs (quelque 70,000 unités) de la région de Québec. Cette année, ils ne l'ont pas fait

en raison des changements importants survenus sur le marché.

Tout au plus, la CORPIQ a-t-elle formulé une règle qui, cependant, ne constitue pas une recommandation. « Si on tient compte d'une augmentation normale du compte de taxes, la hausse des loyers pourrait être de 3 pour 100 là où il n'y a pas eu de réparations majeures », d'indiquer un des administrateurs de l'organisme.

### L'opinion des propriétaires

La meilleure indication des tendances de 1988 est venue de l'assistance. Muni d'un micro, le directeur général de la CORPIQ, M. Michel

Rivérin, a choisi au hasard une quinzaine de propriétaires d'immeubles à logement. Il leur a demandé quelles hausses ils prévoient demander à leurs locataires cette année.

Les plus faibles hausses (1.5 à 2 pour 100) ont été indiquées par des propriétaires de la Rive-Sud, de Val-Bélair et des Saules et de Limoilou. La plus forte hausse, soit 8 pour 100, a été annoncée par un propriétaire du quartier Montcalm, à Québec. Ce dernier a aussi révélé que son compte de taxes venait d'augmenter de 37 pour 100. Mais, dans la majorité des cas, les hausses pré-

visées s'établissaient entre 2.5 et 5.6 pour 100.

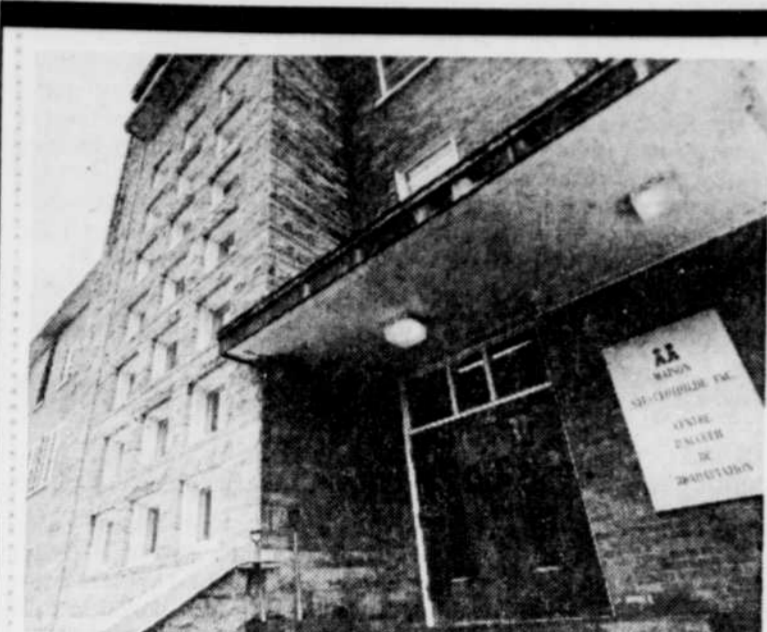
### Marché

Contrairement aux années précédentes, il est impossible, cette année, d'insérer une majorité de propriétaires dans une catégorie type et de dégager une augmentation moyenne qui serait défendable par chacun d'eux. Deux éléments majeurs l'empêchent. Ce sont les nouveaux rôles d'évaluation qui entraînent des hausses de taxes dans plusieurs cas et un taux d'occupation qui atteignait 5.4 pour 100.

À Québec et à Sainte-Foy, les nouveaux rôles d'évaluation, de-

posés en octobre 1987, ont particulièrement touché les immeubles de plusieurs logements. Dans ces deux villes, certains propriétaires immobiliers doivent subir des augmentations de leur compte de taxe pouvant aller jusqu'à 40 pour 100.

Quant au taux d'occupation, il serait plus important en périphérie qu'au centre-ville. Toutefois, selon la CORPIQ, à la fin de 1988 ou au début de 1989, il devrait passer de 5.4 pour 100 à environ 3.2 pour 100. La situation a déjà commencé à s'améliorer. Les constructeurs ont ralenti leur activités et les prêteurs se font aussi plus circonspects.



La Maison Sainte-Clothilde.

Neuf personnes ont perdu la vie lors d'un incendie à la Maison Sainte-Clothilde.

## Obsèques collectives pour les victimes de Ste-Clothilde-de-Horton

◆ SAINTE-CLOTHILDE (PC) — Des funérailles collectives pour au moins une partie des neuf victimes de l'incendie de samedi soir au Centre d'accueil Nor-Val auront lieu dans la paroisse de Sainte-Clothilde-de-Horton.

C'est ce qu'a révélé, hier, le directeur général du centre, M. Paul-Antoine Ouellet, sans être en mesure de préciser le nombre de victimes pour qui la cérémonie religieuse sera célébrée.

Quelques familles auraient toutefois déjà donné leur accord. Hier soir, le curé de la paroisse, l'abbé Marcel Pinard, avait été avisé d'un projet de funérailles collectives au centre communautaire prévu pour vendredi.

Par ailleurs, les résultats des autopsies réalisées sur les corps des victimes sont attendus aujourd'hui. Hier, les pathologistes du Laboratoire de médecine légale de la Sûreté du Québec, à Montréal, n'ont eu le temps que de mener six examens.

### Pas de blâme

Pendant ce temps, le directeur général Paul-Antoine Ouellet, a exonéré de tout blâme les employés présents au moment du feu.

Au contraire, il a soutenu que les éducatrices ont travaillé dans le calme, qu'elles se sont em-

ployées à sortir rapidement les dames qui logeaient à l'étage situé sous celui où l'incendie s'est déclaré.

Selon M. Ouellet, quatre employés se trouvaient au dernier étage moins d'une demi-heure avant l'incendie. À 21h55, il ne restait qu'une employée sur l'étage en question. Elle n'aurait alors senti aucune odeur de fumée, a assuré M. Ouellet.

Elle est descendue au rez-de-chaussée pour prendre un verre de lait. L'alarme a résonné dans l'établissement. Elle est remontée rapidement, a poursuivi M. Ouellet, pour découvrir un début d'incendie. À 22h02, les pompiers ont été avisés. « Mais personne ne pouvait entrer dans l'appartement », a-t-il déploré.

Il a ensuite avancé qu'aucun fumeur ne faisait partie du groupe installé au dortoir. « Le seul fumeur était couché depuis une heure dans une chambrette à part. Et, il est sain et sauf », a-t-il précisé.

Six des survivants se trouvaient encore, hier, dans une résidence à Sainte-Clothilde-de-Horton et quatre dans un hôtel de Victoriaville. Le personnel du centre Nor-Val multipliait les démarches pour louer temporairement deux maisons à Victoriaville pour les relocaliser.

## La maison pour sidatiques à St-Pie-X ne verra pas le jour

◆ Le MIELS-Québec abandonne son projet controversé d'ouvrir une maison de transition pour sidatiques, au 2689, de la Ronde, dans la paroisse Saint-Pie-X, à Québec. L'organisme ne croit pas être en mesure de faire face aux échéances pour l'achat de la maison s'il contestait l'avis du contentieux de la ville à ce sujet.

par Roger BELLEFEUILLE

C'est en matinée, hier, que le président du Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida à Québec (MIELS), M. René Raymond, a été mis au courant des grandes lignes de cet avis par le service municipal des permis de construction. Le document complet est de régie interne et pour l'obtenir, le MIELS devrait recourir à la Commission d'accès à l'information.

Essentiellement, les services juridiques de Québec ont rejeté le projet à partir des quatre critères

suivants : accueil de personnes malades, présence d'un coordonnateur, hébergement transitoire et budget de fonctionnement fourni par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Autant de conditions qui enlèveraient à la maison son caractère résidentiel. En outre, sa superficie, supérieure à 125 pi.ca., l'exclut aussi de la catégorie des services communautaires, type garderie ou autre.

Cette décision apparaît au président du MIELS un peu, beaucoup tirée par les cheveux. Toutefois, ajoute M. Raymond, au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, sa contestation, compte tenu des délais nécessaires et des dédales juridiques, pourrait compromettre l'octroi de subventions promises au montant de \$300,000, soit \$200,000 de la Société d'habitation du Québec et \$100,000 du MSSS. Sans d'ailleurs que l'organisme soit assuré, en bout de ligne, d'avoir gain de cause pour ce qui est de la rue de la Ronde.

Sans pour autant abandonner pour le moment le même projet, en ville ou en banlieue, M. Raymond a ajouté que le conseil d'administration avisera, à sa prochaine réunion, des nouvelles démarches envisagées. Il se dit toujours convaincu de la nécessité d'une telle ressource pour des personnes en véritable état de choc en apprenant le fatidique diagnostic.

### Un résistant heureux

Pour sa part, le chef de la fronde paroissiale qui s'était insurgée contre le projet du MIELS, M. Roger Bourgeois, s'est dit fort heureux du verdict rendu par le contentieux municipal. A son avis, ce dernier a rendu une décision « intelligente et logique ».

Ce citoyen de Saint-Pie-X ne crie pas victoire pour autant, affirme-t-il. Il dit souhaiter que les promoteurs puissent trouver un endroit « idéal » ailleurs, dans une zone non résidentielle.

M. Bourgeois estime qu'un hôpital de l'agglomération urbaine

devrait venir en aide à la clientèle sidatique en réservant une aile spécifique.

### Un lapsus

M. Fontaine a précisé au SOLEIL qu'il avait appris, vendredi, de la bouche même du conseiller André Forgues, la décision du contentieux de ne pas recommander l'émission du permis sollicité.

Au SOLEIL, le représentant de Saint-Pie-X à l'hôtel de ville a confié qu'il s'était trop avancé à la radio, hier matin, en annonçant que la décision était déjà prise. Il a ajouté, dans un lapsus, que l'avis « négatif » serait plutôt communiqué aux services des permis dans « quelques jours ».

Enfin, M. Forgues, qui s'est lui-même objecté à ce projet, a exprimé l'opinion que la pétition de 1500 noms déjà déposée à l'hôtel de Ville exprimait sans équivoque le désaveu populaire. Que dans le cas du refus d'un permis, il ne voyait donc pas la pertinence d'une consultation publique.

## Un homme est écrasé sous une porte hydraulique à Sainte-Croix

◆ En moins de quatre jours la région de Québec a connu un autre accident mortel de travail quand un employé de la Fonderie Sainte-Croix a été écrasé par une porte hydraulique, tôt hier matin. La victime était seule au moment de la tragédie et ce sont des compagnons qui l'ont découvert sur le toit de la bâtisse.

par Michel TRUCHON

L'accident a semé la consternation dans le chef-lieu du comté de Lotbinière où la fonderie emploie 275 personnes. « Tout le monde a été bouleversé car les employés forment une grande famille. Person-

nellement, c'est comme si j'avais perdu un parent », a souligné le vice-président de l'entreprise, M. Pierre Biron.

La victime de cet accident de travail est M. René Rousseau, âgé de 38 ans, domicilié à Sainte-Croix. Il travaillait comme opérateur de cubilot depuis 17 ans et était considéré comme très compétent.

On ne peut que faire des suppositions, pour l'instant, quant aux circonstances de l'accident. M. Rousseau, avec les autres membres de son équipe, avait commencé sa journée de travail à 6h, hier matin.

Récemment, des portes actionnées par des cylindres à air avaient

été installées, à la demande des ouvriers de la fonderie, pour permettre le dégagement du surplus de chaleur quand les fours chauffaient trop. On présume que l'une d'elles a pu se coincer et que M. Rousseau est grimpé sur le toit pour vérifier ce qui se passait. Personne ne l'a vu faire.

C'est vers 8h45 que des compagnons de travail l'ont trouvé, le cou coincé sous la porte mesurant six mètres de long par deux mètres de large. La mort avait déjà fait son oeuvre.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête, de même que la Commission de la santé et de la sécurité

du travail, dont les représentants ont passé une partie de la journée d'hier avec le directeur de la production de la Fonderie de Sainte-Croix pour tenter d'établir les circonstances de l'accident.

M. Rousseau est le deuxième à mourir écrasé, dans la région de Québec, depuis quelques jours. Vendredi dernier, un travailleur de l'atelier d'usinage S. Huot de la rue Sainte-Thérèse à Québec, avait lui aussi été victime d'un accident de travail. Gilles Sansfaçon, âgé de 29 ans, avait eu la tête broyée par une table d'assemblage pesant une demi-tonne qui s'était détachée du mât la soutenant. Lui aussi était seul au moment de l'accident.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

### Accident spectaculaire mais déversement minime

La voie de service entre l'autoroute 20 ouest et l'échangeur du pont Pierre-Laporte a été fermée pendant plus de huit heures, hier, à la suite d'un accident subi par un camion-citerne de la compagnie Texaco. Il était environ 8h30, hier, quand le lourd véhicule venant de quitter la balance de Saint-Romuald et se dirigeant vers Montréal a dérapé sur la chaussée glissante. La citerne s'est détachée du tracteur et est allée s'immobiliser dans le fossé, où elle s'est renversée. Le conducteur a eu la chance de s'en sortir indemne. Une faible quantité d'essence s'est alors échappée par les soupapes de sûreté, mais pas suffisamment pour causer de problèmes à l'environnement. Des spécialistes ont quand même été appelés sur les lieux. Il a fallu une bonne partie de la journée pour pomper les milliers de litres d'essence dans un autre camion. Ce n'est que vers 16h que la circulation a pu reprendre son cours normal sur cette section de route.

Transformez cet espace en musique! ...syntonisez le 107,5



Pour l'Amour de la Musique

**La saga de la Porsche rouge prend fin**

**La solution: un gagnant mais pas de perdant**

♦ Michel Bergeron gagne la Porsche rouge, mais Laurent Gagnon ne la perd pas. Michel Bergeron roulera dans la Porsche rouge, mais Laurent Gagnon aura une partie de la valeur de la Porsche dans ses poches.

La saga de la Porsche rouge - presque maudite - a pris fin hier, après moult conciliabules, pourparlers, apartés, coups de téléphone et courses dans le corridor au troisième étage du palais de justice de Québec. Bref, au lieu d'entendre la

requête en évocation, suivie d'une requête en annulation de l'ordonnance de surseoir, en passant par la requête d'outrage au tribunal, le juge Jacques Lacoursière, de la cour supérieure a entériné une entente hors cours.

textes de Louise LEMIEUX

À trois avocats, celui de Laurent Gagnon, celui de Michel Bergeron, celui de la Régie des loteries, on en est venu à une entente à la

Salomon. Michel Bergeron, le vrai gagnant aux yeux de la Régie, garde la Porsche, mais dédommage Laurent Gagnon, qui croyait bien l'avoir gagnée.

« Ce fut long et ardu. La Porsche sera remise à Michel Bergeron, mais les conditions demeurent privées. Les deux parties ont fait le voeu commun de garder secret les termes de la transaction », a déclaré hier Me Michel Croteau, l'avocat de Laurent Gagnon. L'avocat

de Michel Bergeron, Me Jacques Paquet, n'est guère plus loquace: « Le gagnant, c'est M. Bergeron. L'entente intervenue entre lui et M. Gagnon est satisfaisante, mais les termes de l'entente restent privés ». En sages hommes d'affaires qu'ils sont, Laurent Gagnon (homme d'affaires prospère et controversé, il roule en Mercedes) et Michel Bergeron (propriétaire du magasin Chez Ti-frère il possède déjà une Porsche grise) se sont vite rendu compte que si chacun s'entêtait à gagner sa cau-

se devant le tribunal, la valeur de la Porsche - \$55 000 - passerait rapidement dans la poche de leurs avocats respectifs. Ils ont préféré en venir à une entente qui leur rapporte à tous les deux. En contrepartie, toutes les requêtes devant le tribunal sont abandonnées.

Tirage rocambolesque

L'histoire de la « Porsche maudite » remonte à l'été dernier. Pensant faire un bon coup de marketing, les propriétaires du bateau de tourisme « Louis Joliet » organisent une vente de billets à \$125 pièce. Le gagnant de la Porsche 944S rouge sera choisi lors de la « Soirée Porsche », à bord du bateau, le 19 septembre. Mais voilà que 117 des 1000 billets n'ont pas été vendus. De sorte que c'est par défaut que Laurent Gagnon est nommé gagnant ce soir-là. Contestation des détenteurs de billets auprès de la Régie des

loteries. Ordonnance de la cour de surseoir au tirage. Décision de la Régie de poursuivre le tirage quand même, le 10 décembre.

Le 10 décembre, 2 billets - comme il avait été convenu au départ - se retrouvent dans le boulier, celui de Laurent Gagnon et celui de Michel Bergeron. Lequel sortira gagnant? Michel Bergeron! Laurent Gagnon n'entend pas lâcher prise si facilement. Il présente une requête pour outrage au tribunal. Après tout, si un autre gagnant a été désigné, c'est parce que la Régie a défié un ordre de la cour.

De son côté, la Régie des loteries estime que la cour supérieure a outrepassé sa compétence en se mêlant de cette histoire de Porsche, d'où une requête pour faire annuler l'ordonnance. Véritable bourbier juridique. Duquel les parties se sont sorties avec élégance, hier: un gagnant mais pas de perdant. ♦

**Jean-Marie Brousseau en a eu pour son argent**

♦ Jean-Marie Brousseau, bagues aux doigts, cheveux blonds et teint basané, propriétaire d'immeubles et chauffeur à la CTCUQ « en cas que mes affaires baissent », a suivi la saga de la Porsche rouge avec intérêt, voire avec passion. C'est lui qui a porté plainte auprès de la Régie des loteries et courses du Québec, après le tirage du 19 septembre, à bord du Louis-Joliet.

« Si c'est aussi excitant que ça, l'été prochain, j'achète deux billets! » lance-t-il à la blague, en sortant de la cour, hier.

S'il a porté plainte, au lendemain du tirage du 19 septembre, c'est qu'il trouvait injuste que la Porsche soit attribuée à Laurent Gagnon: on avait promis de recommencer le tirage tout de même, il se laisse tenter par la 6-49. Presque sur le ton de la confiance, il avoue dépenser, par année, près de \$2,000 en billets rage si des billets non vendus sor-

taient, explique Jean-Marie Brousseau, et ce n'est pas ce qu'on a fait. Alors, il a porté plainte auprès de la Régie. « Je suis tanné de me faire piquer par les gros. Maintenant, je crois dans la justice, je suis un petit, j'ai été entendu ».

En fait, tout ce que Jean-Marie Brousseau voulait, c'était de voir proclamer le vrai gagnant, Michel Bergeron selon lui.

C'est Michel Bergeron qui part avec la Porsche, Jean-Marie Brousseau est donc content. Que le gagnant donne une partie de son gain à Laurent Gagnon, c'est son affaire.

« Je voulais pas faire de trouble... mais il fallait quand même que les chances soient égales pour tout le monde », fait-il. Après tout, des billets non vendus sont sortis; si on avait recommencé le tirage comme promis, peut-être Jean-Marie Brousseau aurait-il aujourd'hui une Porsche rouge aux côtés... de sa Audi GT blanche.

Curieux bonhomme, que ce Jean-Marie Brousseau. « Moi, ma manie, c'est les voitures. » Il ne fume pas, il ne boit pas, alors il achète des billets pour gagner des belles autos. Il n'achète pas n'importe quoi... seulement des billets à tirage limité... qui se vendent dans les \$100. Son calcul est simple: moins il y a de participants, plus il a de chance de gagner. Loto-Québec? Que non. Les chances sont trop minces de remporter le gros lot... de tirage limité. Mais il ne fume pas, il ne boit pas, répète-t-il.

Le pire, c'est qu'il n'a jamais rien gagné. Mais il s'en fout. « Acheter un billet, moi ça me fait rêver, ça me fait vivre. »

Jean-Marie Brousseau n'a pas non plus gagné la Porsche rouge de \$55 000. Mais il n'a rien perdu dans cette histoire, au contraire. « Au prix que j'ai payé mon billet... j'en ai eu pour mon argent! » ♦



« Tanné » de voir les « gros » gagner toujours, Jean-Marie Brousseau a contesté le tirage du 19 septembre qui déclarait, à tort, Laurent Gagnon gagnant de la Porsche rouge. Avec tous les remous qu'il a causés, il a l'impression d'en avoir eu pour son argent, même s'il n'a pas gagné la Porsche. Et si Excursions A.M.L. organise une autre vente de billets l'été prochain, il en achète 2!

**L'autoroute 20 serait rebaptisée Jean-Lesage**

♦ QUÉBEC (PC) - L'autoroute 20 pourrait s'appeler bientôt autoroute Jean-Lesage, si le gouvernement donne suite à une proposition qui sera présentée au congrès du Parti libéral du Québec, le 27 février.

L'ex-secrétaire du PLQ, M. Henri-A. Dutil, y présentera en effet une proposition demandant au ministère des Transports de donner le nom de l'ancien premier ministre à l'autoroute qui traverse le Québec, de l'Ontario jusqu'à Rivière-du-Loup.

« Il est temps que l'histoire rappelle aux Québécois le souvenir de

ce grand homme », a expliqué, hier, M. Dutil, lors d'un bref entretien téléphonique.

Il déplore que seule une petite rue de Québec, située près du nouveau palais de justice, honore la mémoire de l'ancien premier ministre.

M. Dutil proposera également, lors du prochain congrès libéral, qu'une statue soit érigée en l'honneur de M. Lesage, sur la colline parlementaire. Il y a déjà une statue d'un autre premier ministre près de l'Assemblée nationale, celle de Maurice LeNoblet Duplessis. ♦

NAUTILUS PLUS

COMBAT LE

**T.I.P.H.U.S.\***

\* Temps Introuvable Pour Humain Ultra Stressé.

**DERNIÈRE JOURNÉE!**

Clinique Nautilus Plus

Rx TRAITEMENT DE FAVEUR

**50% DE RABAIS**

SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL JUSQU'AU 26 JANVIER

Choisir un ou plusieurs des remèdes suivants:

Posologie:

- PRENDRE à la période de votre choix: le matin avant le travail; l'avant-midi; le midi à l'heure du lunch; l'après-midi; après le travail; en soirée.
- RÉPÉTER 2 à 3 fois par semaine selon les besoins.

La forme au maximum.

**Nautilus PLUS**

Club Avantage  
1080, Bouvier, Charlesbourg  
622-5005

Multi-club  
4500 boul. des Gradins  
Lebourgneuf  
Charlesbourg  
627-3441

Parc Samuel Holland  
3, parc Samuel Holland, Ste-Foy  
527-2577

Participez au concours

**DIRECTION SUD**

avec

**LE SOLEIL**

À gagner:

**10 VOYAGES DOUBLES à PUNTA CANA EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE du 9 au 16 avril 1988**

À TOUS NOS ABONNÉS ET NOUVEAUX ABONNÉS

**LES PRIX COMPRENNENT:**

- transport par autobus VIP jusqu'à Mirabel (aller-retour)
- transport aller-retour par avion sans escale jusqu'à l'aéroport de Punta Cana
- transferts entre l'hôtel et l'aéroport
- hébergement 7 nuits
- deux repas par jour (déjeuner et souper)
- activités en prime: plongée avec tuba, voile et planche à voile, tennis de jour, etc.

Une valeur totale de **17 610\$**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour être admissible vous devez, au plus tard le 18 mars, être abonné(e) au journal Le Soleil 6 ou 7 jours/semaine. Vos chances de gagner seront déterminées selon votre type d'abonnement, à cette date.

**1 CHANCE:** abonné hebdomadaire  
**2 CHANCES:** abonné "payé d'avance" 3 mois  
**3 CHANCES:** abonné "payé d'avance" 6 mois  
**4 CHANCES:** abonné "payé d'avance" 12 mois

**RÈGLEMENTS:**

- Le grand tirage, qui aura lieu le 23 mars 1988 à 17h30, sera précédé d'une sélection: un tirage chaque jour, du lundi au vendredi, entre le 11 janvier et le 18 mars.
- Ce grand tirage final se fera parmi les 50 coupons présélectionnés.
- 1 coupon par enveloppe.
- Les participants ne peuvent gagner qu'un voyage et devront l'affectuer aux dates ci-haut mentionnées (les voyages ne sont ni échangeables ni remboursables).
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil.
- Une copie complète des règlements est disponible au journal Le Soleil.

**PERSONNES CHOISIES LORS DE LA PRÉSÉLECTION (Semaine du 18 janvier):**

Le 18: Jacques Roger, de Québec      Le 20: André Jolicoeur, de Sillery  
 Le 19: Lucille Bordeleau, de Ste-Foy      Le 21: Claude Boutin, de l'Ancienne-Lorette  
 Le 22: Conrad Provençal, de Québec

**ABONNEZ-VOUS 647-3333**  
ou 1-800-463-2362 (en région)

CONCOURS "DIRECTION SUD" avec LE SOLEIL

Remplissez ce coupon et retournez-le à "DIRECTION SUD" LE SOLEIL, C.P. 15 800, Québec G1K 8A8

NOM:.....

ADRESSE:.....

TÉL. Rés.:..... Bur:.....

# Le maire de Québec est fait officier de la Légion d'honneur

♦PARIS (PC) - Le maire de Québec, Jean Pelletier, a été fait, hier après-midi, dans les salons de l'hôtel-de-ville de Paris, officier de la Légion d'honneur, par le premier ministre français et maire de la capitale, Jacques Chirac.

par Jean-Paul BURY

«C'est à un amoureux de la France que je remets aujourd'hui cette croix d'officier de la Légion d'honneur», a déclaré le chef du gouvernement français, au cours d'une chaleureuse cérémonie qui s'est déroulée sous les lambris dorés du salon Bertrand, de l'hôtel-de-ville, à l'issue d'une réunion de travail de l'AIMF, l'Association internationale des maires francophones, présidée par M. Chirac, et dont M. Pelletier est le vice-président. Dans son éloge, le maire de Paris a souligné l'oeuvre accomplie par le premier magistrat de Québec pour «le renforcement des liens entre les deux cités». «Je forme le voeu de voir le vaisseau des armes de Québec et la nef du blason de Paris naviguer encore longtemps de conserve», a encore déclaré M. Chirac, avant d'épingler sur le revers de la

veste de M. Pelletier la croix d'officier et son ruban rouge à bouton.

La croix d'officier de la Légion d'honneur est la seconde distinction dans l'ordre, après celle de chevalier. Et, comme l'a rappelé le premier ministre, elle n'est que très rarement décernée à un étranger, «mais il va de soi, a précisé le maire de Paris, que lorsqu'on est le maire de Québec, on n'est pas tout à fait, pour la France, un étranger».

Longuement applaudi, notamment par Jean Lapointe qui présente depuis une semaine son nouveau spectacle à Paris, et par le délégué général du Québec, Jean-Louis Roy, le maire Jean Pelletier, un peu ému, a expliqué qu'il considérait que cette distinction ne lui était pas décernée à lui seul, mais «à l'ensemble des Québécois; à ceux qui ont décidé, de façon très opiniâtre, de rester différents pour rester fidèles à eux-mêmes».

M. Pelletier est donc entré, hier, dans le club très privé des Québécois membres de la Légion d'honneur. La dernière distinction à ce grade d'officier avait été décernée à Mme Louise Beaudoin.

La cérémonie de l'hôtel-de-ville,

dont la façade est ornée de drapeaux canadiens et français en l'honneur de la visite d'Etat de Mme Jeanne Sauvé en France, se déroulait précisément à l'heure où le gouverneur général arrivait à l'aéroport d'Orly, où l'accueillait le président François Mitterrand. Interrogé à ce propos et sur le fait de savoir pourquoi Mme Sauvé ne serait pas, comme c'est la coutume, reçue à l'hôtel-de-ville pavée de rouge et de blanc, M. Chirac a simplement expliqué que «les contraintes des agendas ne permettent pas toujours de faire ce que l'on souhaite».



Mme Sauvé et le président Mitterrand, avant leur rencontre à l'Élysée.

## France: Mme Jeanne Sauvé saisie du conflit de la pêche

♦PARIS (PC) - Le gros temps du conflit franco-canadien de la pêche a soufflé en rafales, dès la première journée d'hier, sur la visite d'Etat de Mme Jeanne Sauvé en France.

Dès les premiers mots d'accueil sur l'aéroport d'Orly, où trois détachements militaires rendaient les honneurs au gouverneur général, avant qu'un détachement de gardes républicains à cheval n'escorte la voiture de Mme Sauvé jusqu'à l'hôtel Marigny, résidence des chefs d'Etat en visite en France, le président François Mitterrand a évoqué d'emblée «les problèmes en suspens».

Deux heures après débutait au palais de l'Élysée un entretien franc et sans complaisance durant lequel, indiquait-on peu après, du côté français, le président s'était exprimé «sans ambiguïté et avec fermeté» sur l'épineux problème des quotas de pêche au large de Terre-Neuve et des frontières maritimes de l'archipel français de Saint-Pierre et Miquelon. Le chef de l'Etat français s'est en effet élevé contre la fermeture des ports canadiens aux chalutiers français qu'il a estimé «discriminatoire et brutale». Au sortir de l'entretien, Mme Sauvé, soucieuse de calmer les premières turbulences de sa visite a expliqué que «deux pays comme le Canada et la France dont les relations sont si bonnes ne peuvent pas finir autrement, à la longue, que par s'entendre».

Pourtant le ton est encore monté dans la soirée lors du dîner d'Etat de quelque 170 couverts donné sous les lambris dorés de la grande salle à manger du palais de l'Élysée, où un ballet de serveurs réglé par l'orchestre à cordes de la garde républicaine à servi une marmite de langoustines à la crème de moules, une selle d'agneau accompagnée d'un flan de pommes aux truffes et une

glace au nougat.

À la fin du dîner, durant la cérémonie des toasts, le président Mitterrand est revenu sur «le seul différend sérieux» qu'il a jugé «inexplicable» en estimant qu'il fallait «mettre fin à la querelle de famille».

S'adressant à Mme Sauvé, M. Mitterrand a déclaré «vous défendez les intérêts de vos pêcheurs comme nous, ceux des nôtres. Mais il existe un accord signé par nos deux pays en 1972. Et s'il n'est pas possible de s'entendre, pourquoi ne pas recourir à une tierce partie, institution ou pays» a proposé le président.

Rappelant la position française le chef de l'Etat a ajouté avec force «Il s'agit de discuter des zones et des quotas de pêche et ces deux négociations sont liées». Constatant du même coup que la France et le Canada en étaient arrivés «à un certain degré d'incompréhension» il a enfin déclaré que Mme Sauvé serait certainement «une excellente messagère».

Répondant à l'allocution du président français le gouverneur général a affirmé: «je suis convaincue que si nous acceptons de part et d'autre de retourner à la table des

négociations nous pourrions trouver une solution à ce problème qui ne peut nous diviser.»

On en est donc resté à lundi soir à l'Élysée où les gardes républicains, de chaque côté de l'immense tapis rouge dévalant le grand perron du palais, rendaient les honneurs sabre au clair, aux invités du président au nombre desquels figuraient notamment Antonine Maillet et Carole Laure.

**Camp d'équitation**

Pour garçons et filles de 8 à 18 ans: débutants ou avancés

Sessions en juin, juillet et août comprenant:

- cours donnés par des instructeurs qualifiés
- pratique intensive de l'équitation
- jeux à cheval, randonnées, sauts, concours
- autres activités: natation, excursions en forêt, canot, feux de camps, etc.

— Hébergement complet —  
Camp de jour

**CENTRE ÉQUESTRE STE-FOY**  
1240, St-Ange, Ste-Foy G2E 3L9  
(418) 872-9568 ou 871-0150  
DEMANDEZ NOS BROCHURES

**COURS DE SERVICE au BAR**

avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES du CHÂTEAU FRONTENAC

**COURS de CONNAISSANCES des VINS**

Première culture personnelle 1495\$1 min. Éducation du Québec 692-0310

**Centre Vision**

QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LÉVIS

**Dr Charles Noël, o.d.**  
**Dr Fernand Roy, o.d.**

**Les Galeries Chagnon, Lévis**  
837-4563

**OPTOMÉTRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

**HOSTELLERIE**

**PARC DES BRAVES**

• Le standard de qualité des résidences pour retraités et retraités autonomes à Québec depuis 12 ans. • Un personnel qualifié et expérimenté, soucieux de votre bien-être. • Des appartements de bon goût offrant intimité, confort et sécurité (studio, 2½, 3½, 4½).

• Un ensemble de facilités: service d'infirmières licenciées, 24 heures par jour, salle à manger, activités sociales et nombreux autres services *incomparables*. • Le cadre de vie agréable et chaleureux qui pourrait devenir le vôtre. Contactez Mme Michèle Patry Darveau.

*C'est tout à fait vous*

750, chemin Ste-Foy, Québec, (Qué.) G1S 4P1  
**(418) 681-0041**

**C'EST L'HEURE**

**18:00 QUÉBEC ce soir**

En semaine à 18h00, une heure complète consacrée à l'information: nouvelles, sports, arts et spectacles.

**Radio-Canada Québec 11/Câble 6**

**F O R F A I T NEIGE**

Quoi de plus agréable que de profiter pleinement des plaisirs de l'hiver dans la tranquillité de la montagne et le confort douillet du

Manoir. Le forfait neige comprend: la chambre, le repas du soir, la chaleur du foyer, le petit déjeuner et la pratique des activités

sportives (ski de fond, patinage, glissade en traîne sauvage ou en tube). Enfin, notre salle de détente avec bains tourbillons et sauna ajoutera un plaisir certain à votre séjour.

A partir de **70\$** Tout compris

**LE MANOIR DU LAC DELAGE**

HÔTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRES

LAC DELAGE  
40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) GOA 4P0  
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

**CLINIQUE MADAME**

**DR ELIZABETH MORENCY**  
OMNIPRATICIENNE  
**VARICES**  
**CELLULITE**  
**OBESITÉ**

2954, boulevard Laurier  
Suite 300, Sainte-Foy  
**653-5823**

Autre bureau:  
POLYCLINIQUE DE LA CAPITALE

**Dossier des frégates**

# Le NPD espère encore partager le gâteau

• Pour le Nouveau parti démocratique (NPD) le controversé dossier des frégates n'est pas encore fermé. Le député d'Ottawa-Centre, M. Michael Cassidy, soutient qu'il y a lieu d'en arriver à un partage équitable entre le Québec et le Nouveau-Brunswick du farineux contrat de \$3,5 milliards pour la construction de six nouvelles frégates.

par Réjean LACOMBE

En fait, M. Cassidy croit qu'il y a lieu d'amener le gouvernement conservateur de Brian Mulroney à réviser ses positions dans cet éprouvé dossier puisque les crédits nécessaires à la réalisation d'un tel contrat n'ont pas encore été présentés à l'attention des députés par le gouvernement fédéral.

Puisque le contrat n'a pas encore été signé, le NPD croit qu'il y a lieu d'amener Ottawa, si les pressions populaires sont importantes, à partager le gâteau en deux.

Au cours d'une conférence de presse du NPD à laquelle assistaient le président du NPD-Québec, M. Roland Morin, et l'ancien président néo-démocrate, M. Jean-Paul Harney, M. Cassidy a précisé qu'il entendait, au cours des prochains jours, soulever toute une série de questions à la Chambre des communes sur l'octroi du contrat de construction de ces frégates.

« Lorsque le gouvernement demandera aux députés de voter les crédits nécessaires pour la construction de ces frégates, explique le député néo-démocrate d'Ottawa-Centre, nous allons exiger que le contrat soit réparti entre le Québec et le Nouveau-Brunswick. »

Bourassa, Mulroney, Côté...

Les trois représentants néo-démocrates n'ont d'ailleurs pas été tellement tendres à l'endroit des politiciens tant provinciaux que fédéraux. Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, de même que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ainsi que les ministres Michel Côté et Daniel Johnson ont été sévèrement blâmés par le NPD.

Michael Cassidy devait s'en prendre au ministre fédéral Michel Côté en l'accusant d'avoir fait des promesses qu'il n'a pas tenues. « C'est un homme, dit-il, qui n'a aucun contact avec la réalité. »

Pour sa part, le président du NPD-Québec, M. Roland Morin, estime que le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, possède des oeillets en matière de développement économique. « Il ne voit qu'une chose, indique M. Morin. Il ne pense qu'au développement de la Baie James. »

Quoi qu'il en soit, l'ancien président du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney, estime que le Québec

a fait son deuil trop rapidement du contrat des frégates. Pour lui, rien n'est encore joué et le chantier de Lauzon a une chance de partager le contrat qui a été accordé au Nouveau-Brunswick.

Mais, pour y arriver, Michael

## Durant les trois prochaines années

# Les commissions de transport en commun auront un rabais sur les autobus GM

• Les commissions de transport en commun du Québec bénéficieront d'un rabais de \$9,000 sur les autobus GM qu'elles achèteront, au cours des trois prochaines années. Le rabais s'appliquera sur un total de 300 autobus.

par Pierre MARTEL

Tel est le sens d'une entente qui vient d'être négociée entre General Motors (GM), d'une part, et le gouvernement du Québec et l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), d'autre part. Présidée par le président de la CTCUQ, M. André Forgues, l'ATUQ regroupe les transporteurs urbains du Québec. Toutes les commissions de transport en font partie.

Le règlement intervenu avec le fabricant américain met un point fi-

nal au litige soulevé par les problèmes de corrosion prématurée sur certains modèles d'autobus fabriqués à l'usine GM, de Saint-Eustache, entre 1977 et 1982.

Il y a un peu plus d'un an, l'ensemble des commissions de transport estimait que le coût des réparations des autobus atteints de corrosion prématurée pourrait s'élever à \$9 millions.

GM a toujours refusé de reconnaître sa responsabilité dans ce problème, en soutenant qu'il était dû à des problèmes de productivité à son usine québécoise. Le fabricant américain n'a jamais voulu assumer une partie des coûts de réparation des autobus corrodés. Il s'est toujours limité à offrir un rabais sur l'achat de nouveaux autobus.

Le président de l'ATUQ estime

que, malgré tout, l'entente négociée avec GM est satisfaisante. « Le gouvernement du Québec est satisfait et nous le sommes également », d'affirmer M. Forgues.

Quant à l'éventualité que le

gouvernement fédéral accorde le contrat des sous-marins au chantier de l'Est du Canada, M. Harney remet en lumière un éventuel troc en-

membre de Lauzon dans le but de les sensibiliser à cette possibilité.

tre le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, et le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney.

« Je ne peux pas supposer, dit-il, que les sous-marins vont s'enliser dans les eaux vaseuses du lac Meech... »


par autobus signifiera une économie de \$2,7 millions, si les commissions de transport achètent 300 nouveaux autobus, au cours des trois prochaines années. Or, le coût des réparations serait supérieur à \$9 millions.

**ARGENTERIE CHAUDRON**  
REPARATION — POLISSAGE  
Miroir • Cuivre • Étainage  
HC HÔPITAL DE CHAUDRON  
QUÉBEC ENR. 687-2559

**BOUTIQUE L'IMPACT**  
VÊTEMENTS AVEC LÉGÈRES IMPERFECTIONS ET ÉCHANTILLONS  
**VENTE 50%**  
sur tous nos vêtements automne-hiver  
Déjà réduits de **20% à 50%**  
Incroyable  
1301 Maguire, Sillery, Québec  
527-8261

**POUR MIEUX CONSOMMER...**  
Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.  
**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**Résidence pour retraités**  
  
• Pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes  
• Site enchanteur, construction récente sur la rive sud à 5 minutes de Ste-Foy  
• Encadrement médical et infirmier  
• Surveillance 24 heures par jour et assistance quotidienne  
• Pastorale, animation, activités, loisirs, jardin potager et autres services  
• Prix spéciaux pour couples  
652-8886  
653-9846  
*Les Jardins de Soleil*

**Centre Vision**  
  
**DR MIREILLE BARRAS, o.d. Optométriste**  
Les Docteurs Jean-Yves Dionne et Jacques Sévigny du groupe Centre Vision sont heureux d'annoncer à la population l'arrivée du Docteur Mireille Barras au sein de leur équipe. Graduée de l'Université de Montréal, le Docteur Barras peut offrir à notre clinique de Place Charny des services professionnels complets dans le domaine de la vision.  
Le groupe Centre Vision est le plus important regroupement d'optométristes indépendants de la région de Québec et se veut à l'avant-garde des plus récents développements scientifiques et technologiques dans le domaine de la lunetterie, des verres de contact, de la rééducation visuelle, de la prévention et de l'évaluation de la vision.  
Pour renseignements et consultations:  
**CENTRE VISION PLACE CHARNY**  
1900, 9e Avenue, Charny  
832-0104

# QUOI QU'ON DISE, MAZDA OFFRE TOUJOURS LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

De nos jours, s'acheter une voiture neuve implique beaucoup d'argent. Il est donc très important de magasiner de façon à obtenir le meilleur prix possible et aussi la meilleure garantie possible.

## Ce qui n'est pas toujours évident, c'est qu'il y a garantie et garantie.

Certaines garanties, par exemple, proclament en grosses lettres qu'elles vous protègent 7 ans. C'est seulement en lisant les petits caractères que vous découvrirez que seul le groupe motopropulseur est protégé. Certaines garanties sont transférables à l'autre propriétaire si vous vendez la voiture, d'autres pas. C'est pourtant un aspect important quand on songe à la valeur de revente. Plusieurs garanties

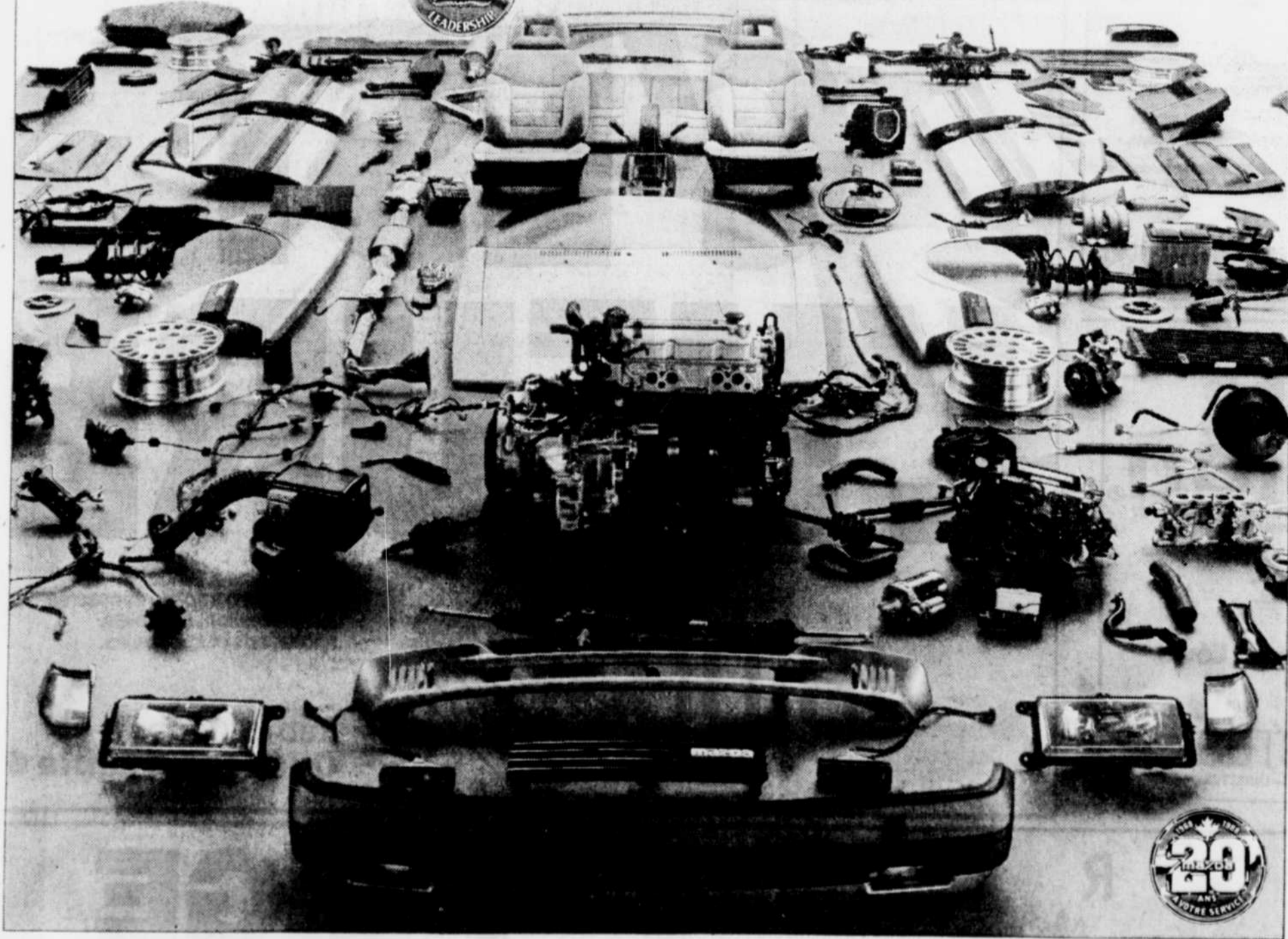
comportent une franchise lors d'une réclamation. Certaines nécessitent un débourse, d'autres sont gratuites. Il devient difficile d'y voir clair. Pourtant il y a un moyen de simplifier la chose et c'est la Manière Mazda.

## La garantie Mazda

de 5 ans ou 100 000 km est constituée d'une garantie 3 ans ou 80 000 km qui protège la voiture d'un pare-choc à l'autre. La garantie 5 ans/100 000 km couvre toutes les composantes principales et non seulement le groupe motopropulseur mais aussi le système d'alimentation en carburant, de refroidissement, d'embrayage et de freinage ainsi que la direction, la suspension et certaines composantes électriques. La garantie Mazda demeure transférable aux propriétaires subéquents. Elle ne comporte aucune franchise, elle n'engendre aucun coût additionnel et elle couvre toutes les nouvelles voitures et

camionnettes Mazda, même les véhicules loués ou faisant partie d'un parc automobile. Voilà tout ce qu'il vous faut comprendre et voilà aussi pourquoi nous affirmons qu'il s'agit de la meilleure garantie de l'industrie. C'est la plus complète. Vous obtenez ainsi, pour votre véhicule et votre investissement, la meilleure des protections. C'est ça la Manière Mazda, un engagement vers la satisfaction totale des propriétaires de Mazda.

Comparez attentivement les produits et les garanties. Assurez-vous de visiter un concessionnaire Mazda dans votre tournée. Deux choses vous impressionneront tout autant que notre garantie: la qualité de nos véhicules 1988 et le plaisir qu'ils procurent à leur conducteur. Voyez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui.



- |  |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| Québec<br>Chatel Automobiles Ltée<br>1350 Bouvier<br>628-6336        | Matane<br>Garage Marcel Villeneuve Inc.<br>1780 ouest, rue du Phare<br>562-0245       | Ste-Foy<br>Jacques Girard Automobiles Inc.<br>656 rue Graham Bell<br>687-0753 | Pintendre<br>A. Lachance Automobile Inc.<br>529 Route Kennedy<br>837-8897     | Thetford Mines<br>Centre de L'Auto Amiante Inc.<br>410 sud, boul. Smith<br>338-4694  |
| Québec<br>Rendez-Vous Mazda<br>1615 boul. Henri Bourassa<br>529-8551 | Rimouski<br>Automobiles R.P. Inc.<br>455 boul. Ste-Anne<br>Pointe au Père<br>724-7888 | Petit Pabos<br>Automobiles Pabos Inc.<br>C.P. 100, Route 132<br>385-3031      | Plessisville<br>Maurice Côté Automobiles Inc.<br>637 rue St-Louis<br>362-7324 | Ste-Patrice de Beauvillage<br>Automobiles M. Blais<br>462 rue Principale<br>596-2322 |
|  |   |   |   | Rivière du Loup<br>Voyer Automobile Ltée.<br>160 Fraser<br>862-3263                  |

### Prévisions ministérielles

# Nouveau découpage régional: une note salée

♦ Le redécoupage de la carte administrative du Québec serait loin de se faire en rognant les ressources actuelles. Il en coûterait au contraire plusieurs millions selon les prévisions des divers ministères consultés.

textes de Roger BELLEFEUILLE

En annonçant, le 23 décembre, la création de trois nouvelles régions, le ministre des Transports et du Développement régional, M. Marc-Yvan Côté, indiquait que la nouvelle délimitation administrative du territoire québécois se réaliserait sans ajout de personnel, ni argent neuf.

Or, selon des données confidentielles colligées par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et que LE SOLEIL a pu consulter, ce charbarde-

ment pourrait coûter au trésor public, dans l'hypothèse d'une non-augmentation des effectifs, environ \$4.5 millions la première année d'implantation et près de \$2.3 millions les années subséquentes.

Par contre, dans l'éventualité d'une augmentation des ressources humaines, la facture grimpe à plus de \$9 millions pour la première année d'implantation et à plus de \$6.8 millions pour chacun des années subséquentes.

Cette dernière hypothèse entraînerait en effet la création de 133 postes supplémentaires.

La consultation de l'OPDQ a été faite auprès d'une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux.

Rappelons que cette nouvelle courtoisie administrative ajoutée, essentiellement, trois nouveaux territoires: Gaspésie et Îles-de-la-Ma-

deleine, Québec-Sud et Laval. Il fait aussi en sorte qu'une région ne chevauche pas plusieurs municipalités régionales de comté (MRC).

Au ministère de M. Côté, un porte-parole a donné l'assurance au SOLEIL que toutes ces estimations avaient été ramenées au point zéro. Que le cas échéant, chaque ministre devra puiser dans ses propres budgets et effectifs pour assurer sa présence dans l'une des trois nouvelles régions. Reste à voir cependant jusqu'à quel point des entités administratives régionales consentiront à se prêter à une cure d'amaigrissement pour refléter la nouvelle réalité régionale.

#### Une hiérarchie

Le document de l'OPDQ regroupe les ministères et organismes gouvernementaux en trois catégories aux fins de l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux:

- une présence jugée essentielle, c'est-à-dire dont les activités sont directement reliées aux secteurs économiques de base de la région; ou qui favorisent le développement et la concertation économique régionale, ou encore, les bureaux régionaux des ministères qui offrent des services directs ou qui procurent des emplois à une partie importante de la population;

- une présence jugée souhaitable, c'est-à-dire qui augmente d'une façon significative la quantité et la qualité des services offerts à la population en général ou à certains groupes importants;

- une présence jugée non nécessaire, c'est-à-dire dont les instances régionales n'offrent pas de services directs à la population et dont l'intervention se limite surtout à un contrôle institutionnel. Entrent dans cette définition, le bureau ré-

gional du ministère de l'Éducation et le Conseil de la santé et des services sociaux.

L'échéancier d'implantation serait de 18 mois pour les ministères jugés essentiels et de quatre ans pour les autres. Tout indique cependant que cette classification sera abandonnée pour ménager la susceptibilité des divers ministères. Toutefois, les ministères dit essentiels au développement d'une région donnée se trouveront vraisemblablement dans l'échéancier prioritaire de 18 mois.

Enfin, l'OPDQ retient quatre critères quant à la localisation des futurs bureaux régionaux: proximité des clientèles à desservir, des ressources et équipement à gérer, des effectifs disponibles dans la fonction publique et, quatrième-ment, le maintien de l'équilibre régional.



Le redécoupage de la carte administrative du Québec pourrait coûter plus cher que ne l'annonçait Marc-Yvan Côté avant Noël.

## Les nouvelles divisions ne font pas l'unanimité

♦ Le nouveau découpage régional annoncé par le ministre Marc-Yvan Côté avant Noël ne se réalisera pas, selon toute évidence, sans grincements de dents. Sa mise en oeuvre devra tenir compte de la résistance de plusieurs ministères importants et des pressions des nouvelles régions pour ne pas être en reste avec les autres sur le plan de la représentation gouvernementale.

C'est du moins ce qui ressort de consultations déjà menées par l'Office de planification et de développement économique du Québec (OPDQ) auprès des ministères et organismes gouvernementaux les plus impliqués. Un haut fonctionnaire de l'OPDQ a signalé au SOLEIL que pour l'essentiel, ces résistances tiennent toujours.

Un comité interministériel doit cependant se mettre à la tâche incessamment afin de tenter de rallier les parties. Un exercice il va sans dire de négociation et d'arbitrage.

Le document dont LE SOLEIL a obtenu copie a fait l'objet, en septembre dernier, d'un mémoire du ministre responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, au conseil des ministères.

Ainsi, le ministère des Affaires culturelles entend harmoniser le territoire de la bibliothèque centrale à la nouvelle région de la Gaspésie, s'il y a lieu, mais n'envisage pas la création de nouveaux conseils régionaux de la culture.

Celui des Communications est favorable à une harmonisation de ses régions avec celles créées par le gouvernement, mais la création

de nouveaux bureaux régionaux, estime-t-il, ne peut se faire sans ressources additionnelles.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ne juge pas utile pour sa part de créer de nouveaux conseils régionaux pour se conformer au nouveau découpage.

Fortement réticent aussi de la part du ministère de l'Éducation. L'implantation de nouveaux bureaux régionaux ne viendrait que compliquer une situation déjà pas facile. Le ministère signale des déséquilibres actuels entre les directions régionales du fait que le nombre de commissions scolaires varie sensiblement d'une région à l'autre. L'addition de directions régionales ne viendrait qu'amplifier ce déséquilibre en plus de fractionner davantage les clientèles.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources a demandé de conserver ses propres limites administratives. Il n'a donc pas l'intention de mettre en place de nouveaux bureaux régionaux. S'il y est contraint, de nouveaux effectifs seront indispensables, selon son évaluation, pour ce faire.

Sensiblement le même son de cloche, du côté du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui se déclare non favorable à l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux. Au moment de la consultation, ce ministère était d'ailleurs contre la création de la nouvelle région de Québec-Sud.

La Commission de formation professionnelle, qui relève du ministère de la Main-d'oeuvre et de la

Sécurité du revenu, accepte pour sa part d'harmoniser ses territoires d'opération aux limites des nouvelles régions, sans toutefois augmenter le nombre de ses 11 bureaux et comités régionaux.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ignore encore à ce jour quelles seront les nouvelles obligations qui découleront du nouveau découpage. Pour l'heure, le MSSS compte 13 conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) et il n'est pas dit pour l'instant que le MSSS en créera de nouveaux.

Aux Affaires municipales, cette question pourrait être à l'ordre du jour d'une réunion d'orientation prévue pour bientôt. Pour le moment, cette instance est représentée sur le territoire par neuf délégués régionaux.

D'autre part, sept ministères et organismes n'ont pas de bureaux régionaux et/ou ne se sentent pas impliqués administrativement par le découpage. Ce sont le Commerce extérieur, les Communautés culturelles et l'Immigration, le Service général des achats, le Tourisme, l'Office des ressources humaines, la Commission de la santé et de la sécurité au travail et la Société immobilière du Québec.

Enfin, les ministères du Revenu et de la Justice ont fait savoir que des modifications aux limites administratives actuelles impliqueraient des changements trop importants sur les plans juridique et administratif pour les modifier.

## Pour appuyer les travailleurs de Beauport Marie-Antoinette: l'Union des employés de la restauration sollicite un mandat de grève

♦ L'Union des employés de la restauration (local 8470 du Syndicat des métallos), a entrepris hier, une tournée auprès des 1.000 employés des restaurants Marie-Antoinette, afin de les mobiliser à la cause des 50 travailleurs du restaurant de Beauport, et d'obtenir d'eux un mandat de grève.

par Brigitte BRETON

« Le Syndicat des métallos tente d'obtenir un tel mandat dans les 17 restaurants Marie-Antoinette qu'il représente, avant d'entreprendre le week-end prochain, une séance marathon de négociation », précise au SOLEIL le permanent Jean Lapointe. La convention collective des salariés est échue depuis le 9 novembre.

Curieusement, l'employeur et le syndicat qualifient de fructueuse

plusieurs clauses normatives », souligne M. Pierre Moreau, porte-parole de Marie-Antoinette.

Le cas de la cinquantaine d'employés du restaurant du boulevard Sainte-Anne, à Québec, n'a cependant pas fait l'objet d'intenses discussions. Le Syndicat des métallos craint que ces salariés perdent leur emploi, à la suite de l'ouverture prochaine d'un nouveau restaurant Marie-Antoinette, sur le boulevard Sainte-Anne. Le syndicat est persuadé que la clientèle ne sera pas assez nombreuse pour assurer l'existence de deux restaurants sur cette artère, et que des employés avec plusieurs années d'expérience seront pénalisés.

Pour l'Union des employés de la restauration, le dossier des employés de Beauport est primordial.

Mardi dernier, 200 travailleurs venus de différents coins du Québec, ont participé à une manifestation pour appuyer leurs collègues de Beauport. M. Lapointe affirme qu'une nouvelle convention collective ne sera pas signée, tant que l'employeur ne s'engage pas à maintenir les 50 emplois.

Vendredi dernier, la direction des restaurants Marie-Antoinette a répété qu'elle n'envisageait pas une éventuelle fermeture, et elle a donné l'assurance qu'elle n'ouvrira pas le nouvel établissement avant le 8 février. Employeur et syndicat espèrent pouvoir conclure une entente durant la prochaine fin de semaine. Le syndicat estime qu'un mandat de grève à travers toute la province saura convaincre la direction des Marie-Antoinette.

**Ville de BEAUPORT**  
appel d'offres  
CONTRAT 3622-88-04

La Ville de Beauport demande des soumissions pour la réfection des services d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie sur une partie du chemin Royal. Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de:

**COUTURE, LECLERC & ASSOCIÉS INC.**  
GROUPE-CONSEIL  
500, av. St-Jean-Baptiste, suite 250  
Québec (Québec)  
G2E 5R9

Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de 25\$ en argent ou en chèque visé à l'ordre de COUTURE, LECLERC & ASSOCIÉS INC., Groupe-conseil, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission sur remise, en bon état, desdits documents dans les 15 jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées "SOUMISSION CONTRAT 3622-88-04".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le 8 février 1988, au bureau du greffier. Elles seront ouvertes et lues le même jour, immédiatement après leur réception dans la salle de conseil située à l'hôtel de ville au 10, rue de l'Hôtel-de-ville, Beauport (Québec) G1E 0P4.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) équivalant à 10% du montant de la soumission et émis au nom de la Ville de Beauport et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejettera toute soumission non conforme.

Donné à Beauport, ce 26e jour du mois de janvier 1988.

Le Greffier de la ville  
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

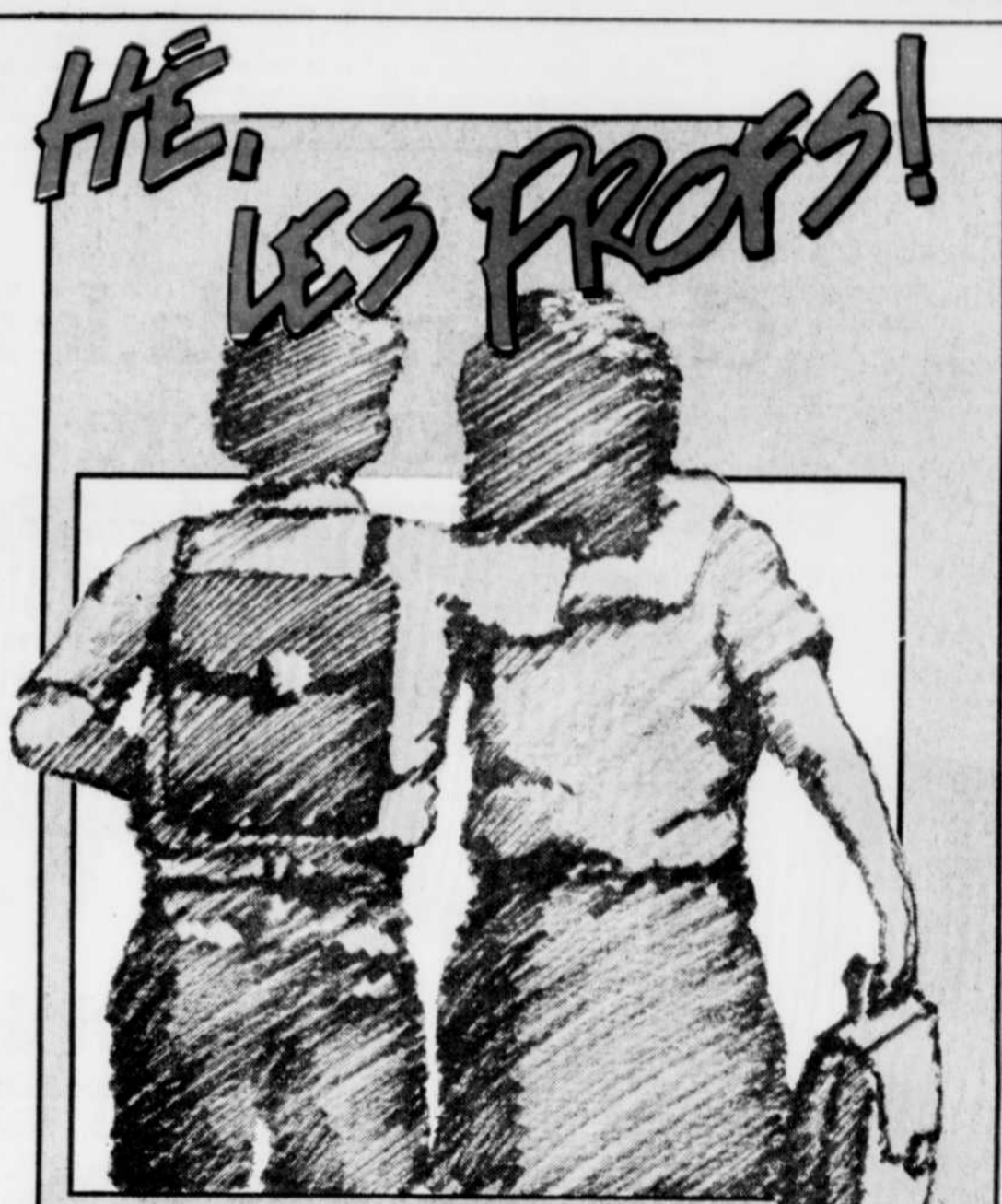
POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



## LE JOURNAL EN CLASSE vous connaissez?

Un outil pédagogique vivant, simple, accessible, offrant la possibilité de plusieurs apprentissages dans des matières d'enseignement général et spécialisé (élémentaire et secondaire). De plus, Le Soleil vous offre des guides d'enseignement pratiques, tels le Guide du maître, le Guide Au jeu et le Guide économique; aussi, Le Soleil à demi-tarif l'exemplaire, en plus des publications trimestrielles publiées par l'Association des quotidiens du Québec, des ateliers de formation sur l'utilisation du journal en classe, du matériel audio-visuel expliquant l'utilité du Guide du maître. Le journal en classe pour le plaisir d'apprendre. Il n'en tient qu'à vous!

**LE GUIDE EN CLASSE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE INDISPENSABLE ÇA VOUS INTÉRESSE?**

POUR L'OBTENIR, REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À:  
**EDUCATION SOLEIL**  
390, ST-VALLIER EST  
QUÉBEC, QC G1K 7J6

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE \_\_\_\_\_

PRIX À L'UNITÉ: 13,95\$ FRAIS POSTAUX À L'UNITÉ: 2\$

NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) \_\_\_\_\_ MONTANT TOTAL \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

Appelez Christian Bilodeau **647-3342** Education SOLEIL

## La violence conjugale un crime

# Campagne pour sensibiliser le public

♦Après avoir persuadé les corps policiers et les procureurs de la Couronne de judiciairiser les cas de violence familiale, c'est toute la population que le ministre de la Justice, M. Herbert Marx veut maintenant sensibiliser à ce problème, au moyen d'une campagne de publicité.

par Louise LEMIEUX

La campagne s'échelonne de la mi-février à la fin de mars, explique Mme Carole Richard, du cabinet du ministre de la Justice. «Le blitz vise à convaincre la population que la violence conjugale est un crime qu'il ne faut pas taire». Tant les journaux, la télé et la radio seront utilisés pour faire passer le message. Ce blitz est une collaboration des ministères de la Justice, du Solliciteur général et de la Santé et des services sociaux.

Dans son effort de sensibilisation, le ministère de la Justice a mis sur pied «SOS violence conjugale».

un service de renseignements téléphoniques (1-800-363-9010) sur les ressources disponibles dans toutes les régions du Québec pour les victimes de violence conjugale.

En un mois de fonctionnement, «SOS violence conjugale» a reçu 479 appels, d'après les calculs de Madeleine Lacombe, responsable du service téléphonique et directrice du regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence. «Le service téléphonique n'est pas un service de counselling. On tente plutôt de confier rapidement l'interlocutrice au CLSC ou à la maison d'hébergement la plus proche de chez elle.»

### Danger des fausses accusations

En violence familiale, l'agresseur est généralement le conjoint, la victime la conjointe. Le processus judiciaire enclenché par la judiciarisation de la violence conjugale a un préjugé favorable à la femme. N'y a-t-il pas alors danger d'accuser fausement le conjoint?

Le danger existe, admet Me Anne Couture, procureure de la Couronne. La preuve, dans ce genre de crime, repose souvent sur une seule personne, la victime.

Jules Dubois, enquêteur de la

police de Sainte-Foy, affecté aux enquêtes sur la violence conjugale, est conscient de ce danger potentiel de fausses accusations pour incriminer le conjoint, mais quand il y a bluff ou mensonge «ça se sent, ça paraît, c'est une question d'intuition», sou-

tient le policier.

En fait, le plus difficile, en matière de violence conjugale, reste de convaincre la victime de témoigner. «Le procureur de la Couronne porte des accusations contre le conjoint

et, dans plus de 50 pour 100 des cas, le moment du procès venu, la plaignante ne veut plus témoigner. Je l'oblige alors à venir expliquer au juge que les choses vont mieux maintenant avec son conjoint», explique Me Couture. ♦

## Selon l'enquêteur Jules Dubois de la police de Sainte-Foy

# Les menaces familiales sont maintenant prises au sérieux

♦Jean-Robert est debout dans le box des accusés, les poignets menottés. Monique, son ex-concubine, est assise dans la salle, les yeux rougis, de fatigue ou de peine. Dans la cinquantaine, chandail à la mode, pantalon bien pressé, Jean-Robert a l'air propre et distingué. Monique, elle, est tout à fait élégante dans son costume vert

menthe. Tous les deux cadrent mal avec la clientèle habituelle du deuxième étage du palais de justice de Québec.

par Louise LEMIEUX

Il y a quelques semaines, Jean-Robert a proféré des menaces contre Monique. Après avoir vécu en-

semble durant près de trois ans, le couple s'est séparé il y a six mois. Jean-Robert a bien mal pris la chose. Depuis, il harcèle Monique, la menace même.

«Ce genre de menaces est pris au sérieux, maintenant», explique Jules Dubois, enquêteur de la police de Sainte-Foy. Il n'y a pas si longtemps, dans une histoire comme

celle de Jean-Robert et Monique, les policiers auraient conclu: «Tiens, encore une chienne de famille, y'a rien là.» «Et aucune accusation n'aurait été portée», poursuit l'enquêteur.

Les choses ont bien changé, au niveau de la violence conjugale, depuis que le ministère de la Justice du Québec a décidé de judiciariser l'infraction, il y a presque un an.

Tant aux yeux des policiers qu'à ceux des procureurs de la Couronne, les chicanes de famille ne sont plus des «affaires privées» desquelles on ne se mêle pas; même si au lendemain de la querelle, la femme veut retirer sa plainte, les policiers enquêtent, les procureurs de la Couronne accusent: voies de fait, tentative de meurtre, intimidation. Depuis le meurtre d'Hélène Lizotte par son mari Adrien Pelletier, le système judiciaire prend encore plus au sérieux les plaintes de violence conjugale.

«C'est évident, le nombre de causes concernant la violence conjugale est dix fois plus élevé. Le système judiciaire est très sensibilisé au problème, c'est une bonne chose», fait le juge Narcisse Proulx, de la cour des sessions de la paix. Le juge Proulx hésite cependant à discuter des sentences, qui vont de l'amende à l'emprisonnement: «C'est selon la gravité de l'affaire, cela dépend s'il y a eu blessures corporelles», laisse-t-il tomber, ajoutant que, le 24 décembre, j'ai refusé le cautionnement à un courtier d'assurance accusé d'avoir menacé sa femme. Il semblait représenter un danger pour elle. Je crois que la prison lui a fait du bien.»

Autant pour le mari ou pour le concubin qui a violenté que pour la victime, la simple comparution devant le tribunal est une expérience choc. Ce n'est souvent qu'à la suite de cette «épreuve» judiciaire que le conjoint accepte la cure de désintoxication ou le traitement psychologique, que la victime se rend compte de la violence dont elle fait l'objet.

### L'expérience de Sainte-Foy

Le corps de police de Sainte-Foy est le seul à avoir dégagé un enquêteur qui s'occupe exclusivement de violence conjugale. Depuis le 2 novembre, l'enquêteur Jules Dubois mène l'enquête policière, monte le dossier pour le procureur de la Couronne, témoigne en cour si c'est nécessaire... et propose des solutions: maisons d'hébergement, cure de désintoxication, traitement psychologique. «Si on ne règle pas le problème de l'agresseur, on le retrouvera dans la même situation de violence avec d'autres femmes. Le contraire est vrai aussi. La même femme se retrouvera toujours agressée, même si elle change de conjoint», constate le policier.

Jules Dubois s'occupe aussi de sensibiliser l'état-major et les policiers de Sainte-Foy, par le biais d'un exposé soutenu par un vidéo produit par l'Institut de police de Nicolet. Invariablement, l'alcoolisme est à la base de la violence conjugale. Souvent, la violence survient après la séparation du couple qui vivait en concubinage. Jules Dubois met les policiers en garde: il ne faut pas prendre à la légère la violence verbale, c'est le signe que la violence psychologique est installée depuis longtemps.

Rencontre avec les policiers, rencontre avec les différentes ressources sociales pour orienter l'agresseur et la victime «plutôt qu'envoyer le mari chez son frère pour une nuit», Jules Dubois ne chôme pas.

Malgré la sensibilisation des autres corps de police de la région à la violence conjugale criminelle, c'est à Sainte-Foy qu'on traite le dossier avec le plus d'énergie. Jules Dubois en est fier: peut-être que «l'expertise» que Sainte-Foy est en train de développer réussira à redorer le blason d'un corps de police qui a eu sa part d'adversité. ♦

## Chez Granada, le lendemain de Noël dure un mois!



**REMBOURSEMENT DE 50\$\***

SUR UNE SÉLECTION D'APPAREILS DE 200\$ OU PLUS QUE VOUS ACHETEZ, LOUEZ POUR ACHETER OU LOUEZ CHEZ GRANADA.

Cette offre se termine le 30 janvier 1988

\*Offre de remboursement. Un seul bon par client.

Notre offre du lendemain de Noël a été tellement appréciée que nous avons décidé de la prolonger tout un mois. Nos téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo, caméscopes se sont vendus comme des petits pains chauds... mais il nous en reste encore plusieurs.

Venez faire votre choix parmi nos marques réputées telles que Akai, Panasonic, Technics et Electrohome. N'oubliez pas d'apporter votre bon de remboursement de 50\$!

**GRANADA**  
TÉLÉVISEURS • MAGNÉTOSCOPES • CHAINES STÉRÉO • CAMÉSCOPES



405, Charest est 529-8181

LE RANCH DU CUIR

PLACE LAURIER, 2e PLANCHER, corridor ouest de La Baie - 656-6196



VENTE HORS SAISON

25% à 50%

DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE DÉJÀ EN VENTE

Quand vous achetez directement du manufacturier... beauté et qualité. C'est pas cher!

Téléphonez-nous pour obtenir notre brochure

# Mulroney accorde le bénéfice du doute à Masse

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney accorde le « bénéfice du doute » à son ministre de l'Énergie Marcel Masse.

par Guy Taillefer

« Le ministre n'a pas participé à une infraction (à la loi électorale canadienne), a déclaré hier M. Mulroney aux Communautés. Seulement les tribunaux sont autorisés, en vertu du common law britannique, à porter un tel jugement. Dans l'attente d'une décision, tout le monde, y compris un membre du Parlement, dispose du bénéfice du doute, de la

présomption d'innocence. »

Incrédule, l'opposition libérale soupçonne quant à elle le premier ministre d'avoir fermé les yeux sur les irrégularités commises par M. Masse au titre de ses dépenses électorales effectuées pendant la campagne de l'été 1984.

Obéissant à la même stratégie de défense utilisée la semaine dernière par son vice-premier ministre Don Mazankowski, M. Mulroney a soutenu que la décision de ne porter aucune accusation contre M. Masse appartenait en 1985 au Commissaire aux élections fédérales, M. Joseph Gorman, et à lui seul.

Le commissaire dispose de ce chapitre d'un « pouvoir discrétionnaire total », a affirmé le premier ministre. Contester ses décisions, a-t-il dit, c'est faire preuve d'un « mépris fondamental pour le système judiciaire canadien ».

Le premier ministre a défendu en termes juridiques M. Masse, que M. Gorman, dans une lettre datée du 28 novembre 1985 et dont le quotidien Le Devoir a obtenu copie la semaine dernière, implique dans la commission d'une infraction à la loi électorale canadienne.

M. Mulroney, qui se trouvait en Chambre pour la première fois de

puis l'éclatement du scandale, a systématiquement évité de répondre aux questions de l'opposition, portant sur la « responsabilité politique et morale » du premier ministre dans cette affaire.

**Réponse évasive**

M. Mulroney était-il au courant du contenu de la lettre « personnelle et confidentielle » adressée par M. Gorman à M. Masse, au moment d'annoncer le retour de son ministre au sein du cabinet, le 29 novembre 1985 ? a demandé une fois de plus le député libéral Jacques Guilbault.

Le premier ministre a répondu de façon évasive à la question, indi-

quant avoir pris connaissance le 28 novembre de la décision du commissaire Gorman par le biais d'un « avis du secrétaire du Conseil des ministres ».

Cet avis, a affirmé M. Mulroney, contenait la décision de M. Gorman de ne porter d'accusations ni contre M. Masse ni contre son agent officiel Jean Morissette.

M. Guilbault a reproché au premier ministre d'avoir parcouru le document « seulement d'un oeil ».

« Peut-être qu'en ouvrant l'autre oeil », a dit le député de Saint-Jacques, le premier ministre aurait

il également constaté dans ces documents que le Commissaire aux élections disait avoir la preuve que M. Masse avait « participé à une infraction en violation de l'article 62 de la Loi électorale ».

Le député néo-démocrate John Rodriguez s'interroge sur l'intérêt public auquel fait allusion dans sa lettre M. Gorman, aujourd'hui à la retraite, et n'exclut pas la possibilité de le convoquer devant le Comité permanent des élections, privilèges et procédure, afin de lui demander des explications.

# SUPER VENTE

## 90%

### 27 / 28 / 29 / 30 / JANVIER

<b>MERCREDI</b>				<b>JEUDI</b>			
10h00 SELECTION DE BAS ET COLLANT Quantité 200 régulier \$ 3.99 spécial \$ 0.39	12h30 48 COUPES À COGNAC Limite de 2 par client régulier \$ 7.50 spécial \$ 0.75	10h00 60 BLOUSONS SPORT "PREFAB" En tweed pour jeunes hommes régulier \$ 140.00 à \$ 175.00 spécial \$ 9.99	12h30 SAC ORIGINAL AU COTON Quantité limitée régulier \$ 17.99 spécial \$ 1.79	10h30 ASSORTIMENT DE CHAUSSURES POUR DAMES 100 paires régulier jusqu'à \$ 200.00 spécial \$ 19.99	13h00 JUPES ROBERTO DE COTON Quantité limitée régulier \$ 49.99 spécial \$ 4.99	13h00 40 PANTALONS & JUPES POUR DAMES régulier \$ 28.99 à \$ 59.99 spécial \$ 2.89 à \$ 5.99	15h30 200 EFFACES régulier \$ 0.99 spécial \$ 0.10
CLÉMENT	STOKES	LA BAIE	AU COTON	SIMARD & VOYER	PANTORAMA	BOUTIQUE REVUE	INSANITÉ
10h30 48 BOITES DE 10 CAFÉ-FILTRE (DECAFFEINÉ) régulier \$ 5.15 spécial \$ 0.50	13h00 15 PANTALONS DE COTON A plis pour homme régulier \$ 39.99 spécial \$ 4.00	11h00 500 PAIRES DE BAS COULEURS ET GRANDEURS ASSORTIES régulier \$ 2.50 à \$ 3.99 spécial \$ 0.25	13h30 AGRANDISSEMENT 8 x 10 COULEUR à partir de négatif couleur 35 mm limite de 1 par client régulier \$ 7.99 spécial \$ 0.79	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	14h00 BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT régulier jusqu'à \$ 40.00 spécial \$ 3.99	13h30 LOTS DE MARCHANDISE VARIÉE régulier \$ 100.00 à \$ 200.00 spécial \$ 10.00 à \$ 20.00	19h00 BOURSES COULEURS ASSORTIES Quantité limitée régulier \$ 19.99 spécial \$ 1.95
BEL-GAUFRE	ZABÉ JEANS	AU COIN DES PETITS	LE CENTRE JAPONAIS DE LA PHOTO	REITMANS	BIJOUTERIE SUISSE	KELLY	CHAUSSURES CITÉ
11h00 BLASERS Quantité limitée régulier \$ 49.99 spécial \$ 4.99	13h30 25 VESTES DE DENIM POUR HOMME régulier \$ 49.99 spécial \$ 4.99	11h30 LOT DE MARCHANDISE VARIÉE régulier \$ 100.00 à \$ 200.00 spécial \$ 10.00 à \$ 20.00	15h00 30 PAIRES DE BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT régulier \$ 48.00 spécial \$ 4.80	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h00 BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT régulier jusqu'à \$ 40.00 spécial \$ 3.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h00 CHAUSSURES CITÉ
D'GALA	LE CHÂTEAU	KELLY	JACOBUS	LE CHÂTEAU	BIJOUTERIE SUISSE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	14h00 BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT régulier jusqu'à \$ 40.00 spécial \$ 3.99	11h30 LOT DE MARCHANDISE VARIÉE régulier \$ 100.00 à \$ 200.00 spécial \$ 10.00 à \$ 20.00	15h00 JUPES EN JEANS — JEAN SKIRT régulier \$ 39.99 spécial \$ 3.99	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 100 ROBES CHICS OU PRÊTA-PORTER régulier de \$ 65.00 à \$ 475.00 spécial \$ 5.50 à \$ 47.50	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
REITMANS	BIJOUTERIE SUISSE	KELLY	LEVI'S 1850	LE CHÂTEAU	ROGER CARRIER	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 DURAN DURAN "ARENA" 25 copies — album seulement régulier \$ 3.99 spécial \$ 0.39	14h30 25 BLOUSONS SPORT PROFILE POUR HOMMES Tons blanc et beige régulier \$ 150.00 spécial \$ 9.99	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
SAM THE RECORD MAN	LA BAIE	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 80.00 spécial \$ 4.90 à \$ 8.00	11h30 32 PAIRES DE COLLANT DE TRICOT POUR DAME Couleur beige, rouge, brun foncé, bleu marine régulier \$ 29.95 spécial \$ 1.50	14h30 45 CHANDAILS IMPRIMÉS BAYCLUB POUR HOMMES régulier \$ 50.00 spécial \$ 4.99	13h30 75 CHANDAILS COL TOURNÉ Grandeur 2 à 3X régulier \$ 6.98 à \$ 8.98 spécial \$ 0.69	19h30 CHAUSSURES YELLOW
ARTEQ	ARMAND BOUDRIAS	REITMANS	ADDITION-ELLE	LE CHÂTEAU	LA BAIE	AU COIN DES PETITS	LA BAIE
12h00 STORES EN CARTON régulier \$ 15.00 à \$ 20.00 spécial \$ 1.50 à \$ 2.00	14h30 120 PAIRES DE BAS EXTENSIBLES POUR HOMMES 65% laine 35% nylon régulier \$ 5.50 spécial \$ 0.55	11h30 50 BLOUSES régulier \$ 26.99 spécial \$ 2.69	15h30 COORDONNÉ SPORT Quantité limitée régulier \$ 49.00 à \$ 8				

# L'ÉCONOMIE

Une offre de quelque \$850 millions

## Des Torontois pensent acquérir Steinberg

♦ MONTREAL (PC) - Un consortium de trois firmes torontoises, Investissements Oxdon Inc, a annoncé hier son intention de déposer une offre d'achat conditionnelle, évaluée globalement à environ \$850 millions, en vue d'acquérir la firme Steinberg.

Ce consortium est composé des compagnies Oxford Development Group inc, Gordon Investment Corp. et Unicorp Canada Corp.

L'offre au comptant est fixée à \$50 l'action pour chacune des six millions d'actions ordinaires qui sont contrôlées à 88 pour 100 par des membres de la famille Steinberg. L'offre d'achat est conditionnelle au dépôt d'au moins 51 pour 100 de ces titres.

De plus, Investissements Oxdon a indiqué que, si 90 pour 100 de ces actions ordinaires sont déposées, elle entend étendre son offre d'achat aux actions subalternes de classe A qui ne comportent pas de droit de vote. Cette offre est cependant faite au prix de \$40 l'action. De plus, elle ne se réaliserait que si au moins 90 pour 100 des porteurs déposent leurs titres. Selon le dernier rapport annuel de Steinberg, il y avait 13,5 millions d'actions subalternes en circulation.

Cette offre du consortium torontois survient une semaine environ après que les dirigeants de la firme montréalaise se soient dits disposés à recevoir des offres d'achat pour leurs titres. Le bloc de contrôle de

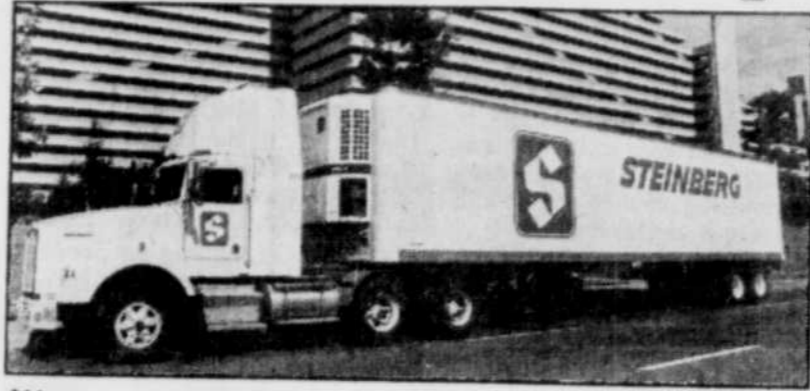
l'entreprise appartient à la famille Steinberg au sein de laquelle règne des tensions qui, récemment, éclataient au grand jour.

L'offre doit parvenir formellement aujourd'hui aux porteurs d'actions ordinaires.

L'annonce de l'offre a fait bondir les cours boursiers des titres subalternes de Steinberg, qui ont clôturé hier à \$42,12, en hausse d'environ



Le président et chef de la direction de Métro-Richelieu, M. Jacques Maltais.



\$11 en une semaine, depuis le moment où l'on annonçait que la compagnie était à vendre.

Au terme de son dernier exercice

financier, Steinberg a réalisé un chiffre d'affaires global de \$4,5 milliards et a encaissé des bénéfices nets de \$66,9 millions.

Le président de Unicorp et porte-parole du consortium, James Leech, déclarait hier en entrevue qu'il ne savait pas si le groupe gerait Steinberg ou démantèlerait l'entreprise si son offre d'achat se réalisait.

Oxford Development est une société de placement fermée qui contrôle une société immobilière et gère des établissements commerciaux. Gordon Investment est une banque d'affaires tandis que Unicorp est une société de gestion de placements dont les actions sont transigées en bourse.

M. Leech a reconnu qu'aucune de ces firmes n'avait d'expérience

dans le commerce de détail. Oxford cependant, l'un des plus importants promoteurs immobiliers du Canada, se montre surtout intéressée aux propriétés immobilières que Steinberg détient au sein de sa filiale Ivanhoe.

Un analyste chez Nesbitt, Thompson, Martin Kaufmann, a prédit que la prise de contrôle de Steinberg « est fort improbable, à moins que la famille ne réussisse à aplanir ses différends ».

Les dirigeants de Steinberg refusaient hier de commenter l'offre, se contentant d'indiquer par voie de communiqué qu'ils l'étudieraient. ♦

## Métro-Richelieu pourrait tenter de s'emparer de son concurrent

♦ MONTREAL - Le groupe Métro-Richelieu suit de près la situation chez son concurrent Steinberg et n'écartera pas l'idée de faire une offre pour s'en porter acquéreur.

par Georges ANGERS

C'est avec beaucoup de prudence que les dirigeants du numéro un de l'alimentation au Québec ont accepté, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires du groupe hier, de commenter l'offre de \$50 l'action faite la journée même par le groupe torontois Oxdon Investments, formé des corporations Unicorp, Gordon Investment et Oxford Development.

Le vice-président à la planification et au développement de Métro-Richelieu, M. Raymond Bachand, s'est dit persuadé que l'offre faite hier n'était que la première d'une série et que l'affaire pourrait prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant d'être réglée.

Au surplus, analyse-t-on, la famille Steinberg contrôlant les ac-

tions votantes, c'est elle qui décidera en bout de ligne à qui l'entreprise sera vendue, si tant est qu'on se décide à la vendre.

Chez Métro-Richelieu, après bien des hésitations, les dirigeants ont fini par admettre qu'ils étaient intéressés. Mais le président et chef de la direction, M. Jacques Maltais, constate que la loi anti-monopole pourrait poser certaines difficultés. Métro-Richelieu accapare déjà 33 pour 100 du marché de gros et de

détail de l'alimentation au Québec et l'acquisition de Steinberg ferait grimper sa part à 55 pour 100.

La dimension d'une telle transaction, soit plus de \$1 milliard, ne les rebute par ailleurs pas; il y a toujours moyen de faire une transaction semblable, affirme-t-on. « Nous ne sommes pour l'instant en pourparler avec personne, pas même avec la famille Steinberg », a précisé M. Maltais. On examine, on étudie.

Comme tous les autres acheteurs potentiels, les dirigeants du groupe québécois sont particulièrement attirés par le parc foncier que possède Steinberg, mais ils notent également que ses opérations américaines et son secteur de la restauration sont également très intéressants parce que profitables. On semble un peu moins attiré par la chaîne québécoise des supermarchés arborant la bannière de la célèbre famille montréalaise. ♦

## La stratégie de Métro porte fruit

♦ MONTREAL - La stratégie de diversification adoptée il y a un an par le groupe Métro-Richelieu commence déjà à se traduire dans ses résultats financiers.

par Georges ANGERS

Avec des ventes au premier trimestre en hausse de 16 pour 100 à

\$520 millions, Métro-Richelieu a vu son bénéfice d'exploitation passer de 8,6 à \$15,8 millions qu'il était lors de l'exercice correspondant l'an dernier. Quant au bénéfice net, il est passé de \$1,68 million au premier trimestre de l'an dernier à \$3,16 millions cette année.

Ces résultats trimestriels s'inscrivent en ligne continue avec une année 1986-1987, où les ventes du groupe ont grimpé de 15 pour 100, pour atteindre près de \$2 milliards, ou plus précisément \$1,915,417,000.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 48 pour 100 à \$44,8 millions et le bénéfice net de 68 pour 100 à un peu plus de \$10 millions. Le bénéfice net par action a cependant chuté de 8 pour 100, de \$0,73 à \$0,67, en raison principalement d'un plus grand nombre d'actions en circulation, plus de 16 millions à la fin de l'année, comparativement à un peu plus de 9 millions l'an dernier.

La dernière année financière de Métro-Richelieu (qui s'est terminée le 26 septembre dernier) a été marquée par son entrée sur le marché du financement public, par l'élargissement de sa présence dans l'alimentation, avec l'acquisition de la chaîne Super-Carnaval, et par la diversification de ses activités dans la



distribution des produits pharmaceutiques (Essaim, Brunet, Gilles Cloutier), les articles et vêtements de sport (André Lalonde) et la restauration (Giorgio).

Toutes ces actions étaient nécessaires pour permettre à l'entreprise d'évoluer et de poursuivre sa croissance, a souligné, hier, le président du conseil d'administration, M. Marcel Guertin.

La direction de Métro-Richelieu s'est par ailleurs fixé trois objectifs financiers à atteindre au cours des prochaines années: un rendement annuel sur l'avoir des actionnaires de 15 pour 100, un ratio bénéfice net/ventes de 1 pour 100 (norme reconnue dans l'industrie) et un ratio dette à long terme/avoir des actionnaires de 1.

On compte y parvenir par une consolidation des récentes acquisitions, plus particulièrement dans la distribution de produits pharmaceutiques où l'on vise cette année des ventes de l'ordre de \$125 millions.

Métro-Richelieu lorgne également du côté des États-Unis, mais n'a pas pour l'instant de dossier concret à l'étude. ♦

## EST-CE QUE VOTRE REÉR EST À COURT D'OBJECTIFS À LONG TERME?

Chaque année compte dans la vie de votre REÉR. La qualité de votre retraite en dépend.

Votre régime diffère de ceux des autres par la qualité des conseils qui le font grandir.

Nos clients s'attendent à être mieux servis chez nous. C'est pourquoi nous leur offrons une gestion financière dynamique, un rendement élevé et les meilleurs conseils de l'industrie.

Suivez notre conseil: appelez-nous. Parce que l'argent c'est notre savoir-faire.

Appelez-nous au 647-3124  
Le directeur de succursale, Claude Russenberger

**NESBITT THOMSON**  
L'argent, notre savoir-faire

LES MEILLEURS TARIFS AÉRIENS!

VOYAGEZ AVEC **City** EXPRESS

ALLER SIMPLE OU ALLER RETOUR!

*Au choix!*

de centre-ville à centre-ville  
INCLUANT SERVICE GRATUIT DE NAVETTE POUR L'AÉROPORT

**\$99**

SOLDE DE SIÈGES 30 JOURS  
30 000 SIÈGES  
Les voyages doivent être effectués avant le 31 mars 1988.

**SEPT-ILES**  
TORONTO • LONDON

**MONTREAL \$69** | **NEW YORK \$129**

ALLER SIMPLE OU ALLER RETOUR

ALLER SIMPLE: Aucune restriction. Sept (7) jours par semaine. Remboursable en cas d'annulation.

ALLER RETOUR: Tous les jours. Réservations sept (7) jours à l'avance. Remboursable en cas d'annulation. Nombre limité de sièges sur tous les vols. Le retour ne doit pas s'effectuer avant le premier dimanche suivant le départ.

Comparez aux autres compagnies... aller simple\*\*

Toronto	173*
Sept-Îles	150*
Montréal	110*
London	192*
New York	221*

\*\* TRANSPORT À L'AÉROPORT NON INCLUS.

Nous vous en donnons pour votre argent!

SERVICE GRATUIT DE NAVETTE POUR L'AÉROPORT

Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à City Express

**SANS FRAIS**  
au 1-800-361-3413

VALVE

LEVIER D'AJUSTEMENT

**FREINS SPECIALITES LITEE D'AUTO et camion**

Québec: (418) 626-5276 / Sainte-Foy: (418) 872-3751  
1-800-463-4394 / Téléc: 051-3732

L'UN DES MEILLEURS TAUX DISPONIBLES

Termes de 1 à 10 ans  
Intérêt garanti jusqu'à

**10.75%**

Intérêt composé sur demande

**SSQ**  
Mutuelle d'assurance

Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Aucuns frais d'aucune nature à l'achat • Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente.

INSAISISSABLE.

Les bureaux de notre siège social seront ouverts jusqu'à 21 h. du 25 au 29 février (sauf le samedi, de 9 h à 17 h.)

SIÈGE SOCIAL: 2525, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6, Tél.: (418) 651-7000

SUCCURSALES: Montréal-Centre (514) 285-8880, Montréal-Estrie (514) 521-7365, Québec (418) 659-4363

# La 5e chaîne américaine de grands magasins Campeau offre \$4.2 milliards pour Federated



Robert CAMPEAU

♦ NEW YORK (AFP) — Le groupe canadien de promotion immobilière Campeau a lancé, hier, une OPA (offre publique d'achat) de \$4.2 milliards US sur la cinquième chaîne américaine de grands magasins, Federated Department Stores Inc. (FDS).

L'offre qui porte sur la totalité des 89.6 millions de titres ordinaires de FDS est conduite par CRTF Corp., filiale américaine à 100 pour 100 de Campeau, a précisé le groupe canadien.

FDS, qui possède notamment les magasins Bloomingdale's, Filene's et Abrahams and Strauss, a vu son titre bondir de \$13 à \$49, à Wall Street, peu après le lancement de cette offre de rachat à \$47 par action. FDS faisait également l'objet

d'une activité boursière intense, puisque près de deux millions de ses titres avaient changé de mains à la mi-séance.

Campeau avait déjà racheté pour \$3.6 milliards US, en 1986, la chaîne américaine de grands magasins Allied Stores Corp. Si la dernière OPA de Campeau sur FDS réussit, la fusion de cette dernière avec Allied donnerait naissance à la plus grande chaîne de grands magasins aux États-Unis, ont relevé des analystes.

La dernière OPA de Campeau pourrait également donner lieu à une grande bataille boursière, a-t-on également prédit dans les milieux spécialisés, car le promoteur immobilier newyorkais, Donald Trump a également laissé entendre précédemment qu'il pourrait être inté-

ressé par FDS. Interrogé sur l'OPA de Campeau, un porte-parole de la firme Trump s'est refusé à tout commentaire.

De son côté, un représentant de FDS a indiqué qu'il était trop tôt pour déterminer si l'OPA de Campeau était hostile ou amicale.

Dans une lettre adressée, hier, à la direction de FDS, dont le siège se trouve à Cincinnati (Ohio), M. Robert Campeau, président du groupe canadien, a indiqué « son désir de négocier en des termes amicaux le rachat de la chaîne ».

Toutefois, auprès de Campeau, on a fait savoir que le groupe procéderait immédiatement au rachat de titres FDS.

Pour financer le rachat d'Allied, Campeau a vendu de nombreux magasins de la chaîne et s'était également endetté.

L'avis de Campeau aux États-Unis et au Canada est actuellement estimé à deux milliards de dollars.

L'offre publique d'achat sur Federated Stores expirera le 22 février à minuit et dépend encore de l'obtention des financements nécessaires ainsi que du rachat de la majorité des titres ordinaires de la chaîne, a précisé un communiqué de Campeau. ●

## Canton d'Ascot ne veut pas de la ligne Québec-Maine

♦ ASCOT (PC) - La municipalité du Canton d'Ascot, en Estrie, vient de faire savoir à Hydro-Québec qu'elle s'opposait au choix du corridor « Sawyerville » pour l'implantation de la nouvelle ligne de transport d'énergie Québec-Maine.

Dans une missive adressée à M. André Martin, vice-président à l'information et aux affaires publiques, les élus rejettent catégoriquement le choix du corridor Sawyerville parce qu'il touche en partie à la municipalité d'Ascot. ●

## Chapelle Darblay: Cascades-Pinault a la voie libre

♦ MONTRÉAL (PC) - Le dernier obstacle potentiel qui entravait la voie du groupe franco-québécois Cascades-Pinault vers la prise de contrôle du géant français du papier, Chapelle Darblay, a été levé.

par Michel VAN DE WALLE

En effet, quelques heures avant que n'expire le délai qu'il avait lui-même réclamé, le groupe franco-finlandais Alicel-Modo a décidé de se retirer et de ne pas présenter de proposition en vue d'acquiescer Chapelle Darblay.

« Nous sommes finalement les seuls en course », a confirmé le secrétaire de Cascades, Jacques Aubert, lors d'un entretien téléphonique. Pour conclure l'opération, il reste maintenant au juge du Tribunal du commerce à rendre sa décision sur le plan de la continuité déposé par Cascades-Pinault, ce qui devrait survenir d'ici la fin février. M. Aubert estime qu'il « serait surprenant » qu'un autre groupe fasse surface et présente une alternative à l'offre de la Société franco-canadienne des papiers (i.e.: la raison sociale du groupe Cascades-Pinault).

Chapelle Darblay est la plus importante société française de production de pâtes et papier. Ses ventes annuelles oscillent entre

\$450 et \$500 millions, soit à peu près l'équivalent des ventes actuelles de Cascades.

Pour acquiescer Chapelle Darblay, les firmes Cascades et Pinault devront verser ensemble \$70 millions (soit \$35 millions chacune), afin d'augmenter le capital de la compagnie papetière. A cela s'ajoutent des emprunts à court et long terme d'une valeur de \$100 millions destinés à rembourser certaines dettes de Chapelle Darblay et assurer son exploitation.

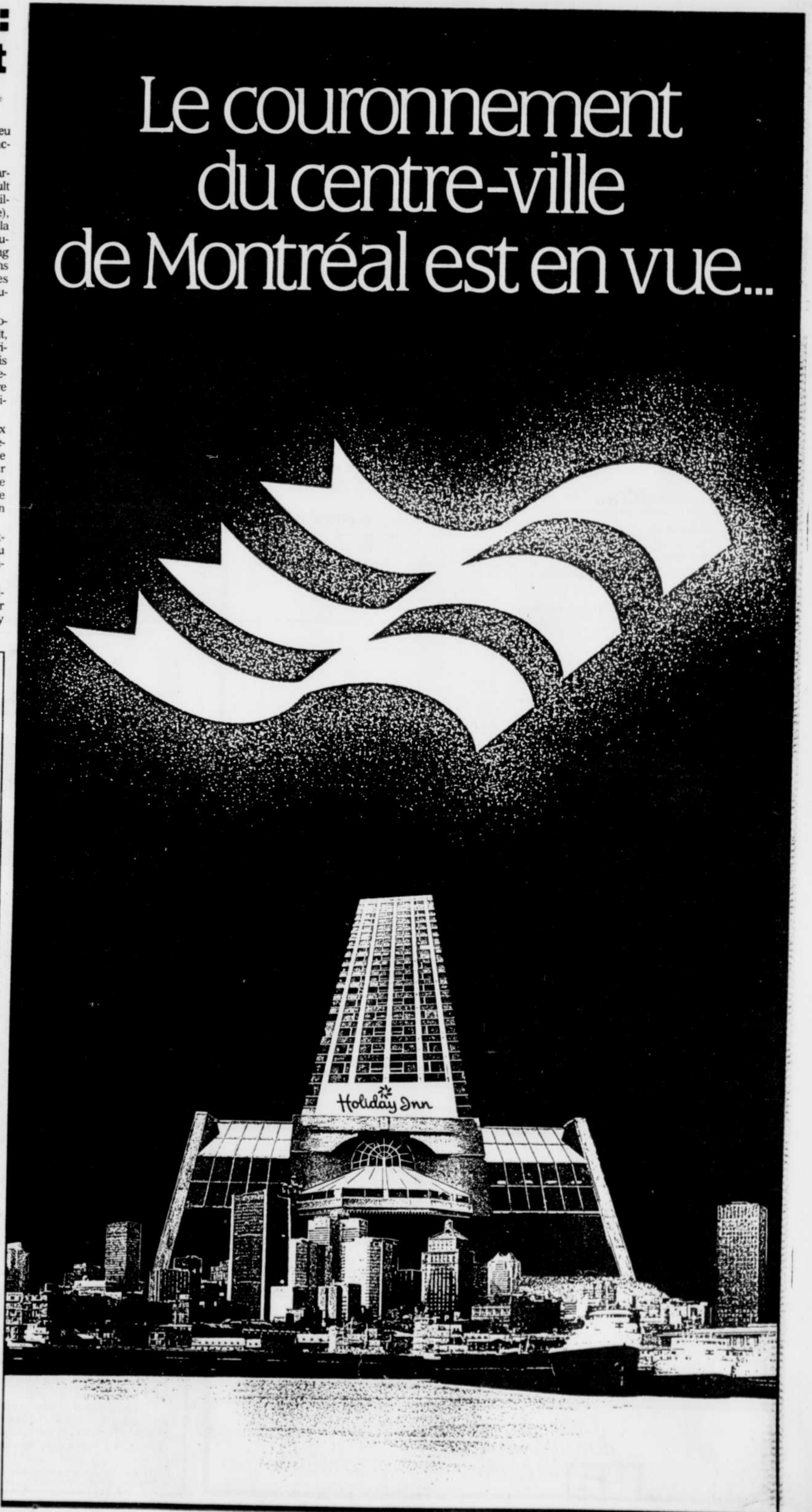
Si la décision du juge est favorable au plan de Cascades-Pinault, le tandem sera l'actionnaire majoritaire de Chapelle-Darblay, tandis qu'une société d'État française demeure un partenaire minoritaire avec moins de 20 pour 100 du capital-actions, a indiqué M. Aubert.

Chapelle Darblay exploite deux usines en France. Celle de Grand-Couronne est spécialisée dans le papier journal. Elle assure 88 pour 100 de la production française de papier, soit environ 45 pour 100 de l'ensemble des besoins français en cette matière.

L'autre usine, celle de Saint-Étienne-de-Rouvray, produit du papier couché qui entre dans la confection de magazines.

Ensemble, les usines produisent 500,000 tonnes de papier par année et environ 1,200 personnes y travaillent. ●

# Le couronnement du centre-ville de Montréal est en vue...



M. Jacques A. Drouin

Monsieur Claude Castonguay, président du Conseil et chef de la direction de La Corporation du Groupe La Laurentienne a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jacques A. Drouin au poste de président et chef des opérations de la compagnie.

Dans ces nouvelles fonctions, monsieur Drouin aura la responsabilité de l'ensemble des opérations et des filiales du Groupe La Laurentienne. Il relèvera de M. Castonguay qui, à titre de chef de la direction, continuera d'assurer la direction et l'orientation générale du Groupe.

Monsieur Drouin demeure également président du Conseil et chef de la direction de Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance inc., président du Conseil de Fonds F-I-C inc. et des Services financiers La Laurentienne Inc. Il est membre de plusieurs conseils d'administration dont ceux de La Laurentienne

mutuelle d'Assurance, L'Impériale, compagnie d'assurance-vie, Unigasco, Onex Corporation, Dornier inc., Groupe DMR inc. et Banque Laurentienne du Canada.

La Corporation du Groupe La Laurentienne, un chef de file dans la distribution de services financiers diversifiés au Canada, est le holding qui détient les actions des compagnies membres du Groupe La Laurentienne. Elle oeuvre dans les quatre grands secteurs financiers soit l'assurance de personnes, l'assurance de dommages, les services bancaires et fiduciaires de même que la gestion de placements et les fonds d'investissement. Elle est présente sur les marchés canadien, britannique et américain de même qu'aux Bahamas, au Luxembourg et à Hong-Kong.

**CORPORATION DU GROUPE LA LAURENTIENNE**

**REÉR**  
**10 1/2%\***

**5 ANS**  
**CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI**

PLACEMENT MINIMUM DE 500 \$  
INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT JUSQU'À L'ÉCHÉANCE  
\*LES TAUX PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS  
PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION

Eaton, rez-de-chaussée  
Les Galeries de la Capitale  
627-5811

Eaton, rez-de-chaussée  
Place Ste-Foy  
653-9331

Centres financiers ouverts aux heures des magasins.

**SERVICES FINANCIERS LA LAURENTIENNE**

Offert par la Compagnie du Trust Eaton

Institution membre de la  
**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA**

DATE LIMITE DES COTISATIONS : 29 FÉVRIER 1988

## L'ÉCONOMIE

## Perte d'emplois due au libre-échange

## Ottawa ne créera pas de nouveaux programmes d'aide

♦TORONTO (PC). La ministre de la Privatisation, Mme Barbara McDougall, a déclaré hier que le gouvernement fédéral va avoir recours aux programmes actuels, au lieu d'en créer de nouveaux, pour venir en aide aux salariés et aux compagnies touchés par le libre-échange avec les États-Unis.

« Nous croyons que nos programmes actuels sont suffisants

pour répondre aux ajustements réclamés par le commerce », a assuré Mme McDougall, qui s'adressait à un groupe d'hommes d'affaires.

Si le gouvernement n'a prévu aucune somme d'argent pour de nouveaux programmes, a signalé la ministre, il n'en reste pas moins qu'il est prêt à manifester de la souplesse en cas de nécessité.

« Nous nous attendons, a-t-elle dit, à ce que la libéralisation du

commerce entre les deux pays stimule la productivité et l'emploi au Canada et que les ajustements soient minimes en comparaison des changements qui se produisent normalement dans l'économie canadienne. »

Au début du mois, un rapport du gouvernement fédéral a estimé qu'environ 25,000 salariés par année, au cours des 10 prochaines an-

nées, vont perdre leur emploi. Mais il a ajouté qu'au cours de cette même période, 120,000 emplois de plus vont être créés.

Il existe présentement au Canada un programme de stratégie d'emploi, avec un budget de \$1,6 milliard, qui recycle les travailleurs pour des emplois en demande. ●

## VOTRE PARTENAIRE EN AFFAIRES... VOTRE C.A.

En recourant à la compétence d'un C.A. en matière de planification financière, de fiscalité, de comptabilité de gestion et de vérification, vous vous assurez les services non seulement d'un expert mais aussi d'un partenaire qui peut contribuer à votre succès en affaires.

## AUBÉ, ANCTIL, PICHETTE

Associés: Alan Aubé — Jean-Pierre Anctil — Michel Pichette  
6790, 1<sup>er</sup> AVENUE, BUREAU 370, CHARLESBOURG  
QUÉBEC G1H 2W8/822-8804  
1-951, BOUL. MGR DE LAVAL, C.P. 1349, BAIE ST-PAUL  
QUÉBEC G0A 1B0/(418) 435-3076

## AUDET, BEAUDOIN

Jacques Audet — Michel Beaudoin  
PLACE BELLE-COUR, 2590, BOUL. LAURIER, BUREAU 880  
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4M6/(418) 659-3702

## BÉDARD, GUILBAULT

Marcel Bédard — Richard Guilbault — Gaétan Marceau — Alain Desjardins  
STE-FOY: 979, DE BOURGOGNE, BUREAU 510, SAINTE-FOY  
G1W 2L4/659-5618  
DONNACONA: 325, DE L'ÉGLISE (PLACE DONEUIL), DONNACONA  
G0A 1T0/285-1234  
ST-RAYMOND: 423, RUE ST-CYRILLE, ST-RAYMOND G0A 400/337-2231

## BÉLANGER, GIRARD, LAVOIE, MOONEY

Richard Bélanger — Claude Girard — Reynald Lavoie — Allan Mooney  
710, RUE BOUVIER, BUREAU 200, QUÉBEC, QUÉBEC  
G2J 1A7/(418) 627-3666

## DENIS BIRON

595, BOUL. BASTIEN, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC G2B 1C1  
BUR.: 843-9218/RES.: 843-8222

## BLOUIN, POTVIN &amp; ASSOCIÉS

Jean-Paul Blouin — Yves Potvin — Alain Cayouette — Pierre-Paul Dufour  
Yvon Robitaille  
2795, BOUL. LAURIER, BUREAU 490  
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4M7/(418) 651-0405

## BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ

1896, 1<sup>er</sup> AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3L9/529-8431

## CARON BÉLANGER

## CLARKSON GORDON

Associés résidents: Fernand Dufresne — Raymond Fortier — Yvon Fortin  
Sheila Fraser/Gagnon — André Grondines — Raymond E. Lavoie  
Jacques Levesque — Léo Linette — Marc Mathieu — Claude Michaud  
Jacques Nicolé — Charles Pelletier — Benoît Racine — Noël A. Rhéaume  
Maurice Tremblay  
1150, RUE CLAIRE-FONTAINE, QUÉBEC G1R 5G4/(418) 524-5151  
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE, QUÉBEC G0T 1J0/(418) 665-4465

## CAUCHON DURAND DORÉ

895, DES ROCAILLES, QUÉBEC G2J 1A2/622-7070

## CHARETTE, FORTIER, HAWEY/

## TOUCHE ROSS

Associés: Ghislain Haweay — Yvan J. Cloutier — André Michaud — André  
Pleau — Pierre Beaumont — Jacques Plante — Marc Renaud — André  
Gauthier  
Conseil: Jacques E. Fortier  
QUÉBEC: CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 860  
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2/(418) 687-3333  
LA MALBAIE: 464, RUE ST-ÉTIENNE, LA MALBAIE  
QUÉBEC G0T 1J0/(418) 665-3965

## CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER

Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot  
1091, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY, QUÉBEC  
G1S 1E2/682-3411

## COUTURE ET ASSOCIÉS

D. Couture — J.G. Monico/ST-JEAN-CHRYSOSTOME/839-7531

## MARC DÉRY

1173, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 290, QUÉBEC G1N 2C9/683-0109

## DIONNE FOREST KIROUAC

2014, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 301  
STE-FOY, QUÉBEC G1N 4N6/681-0567

## YVON FILION

2690, AVENUE ROBERT-GIFFARD, BEAUPORT, QUÉBEC  
G1E 4H2/661-5203

## ANDRÉ FORTIN &amp; ASSOCIÉS

André Fortin — Pierre Mailhot  
62, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROMUALD  
QUÉBEC G6W 3H7/(418) 839-8293

## JALBERT &amp; KIROUAC

3350, DE LA PÉRADE, BUREAU 102  
STE-FOY, QUÉBEC G1X 2L7/(418) 653-9244

## LALIBERTÉ LANÇÔT

## COOPERS &amp; LYBRAND

Associés résidents: Marc E. Martel — Roland Boillard — Jacques Marquis  
Jaquelin Léger — Marc Sheedy — Adrien Dionne — François Bernier  
Jean Pelletier — Christian Rousseau — Denis Girard — Normand Massé  
Conseils: Roland Bédard — W.G.K. Boden — Marius Laliberté — J.H.C.  
McGreavy  
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE  
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3/522-7091  
Bureaux dans les principales villes du monde

## MARCEL LEMIEUX

2069, CHAPDELAIN, STE-FOY, QUÉBEC  
G1V 1M5/BUR.: (418) 527-8919

## MAHEU NOISEUX

Associés résidents: J. Gérard Couture — Denis Guay — Clément Létourneau  
Jean-Claude Lemay — André Lemieux — Simon Nolin — Alexandre  
St-Hilaire — Jean Carrier — Édouard Richard — Michel Guay — Michel  
Laroche — Réal Muffer — Ghislain R. Biodeau — Denis Bolduc — Serge  
Garneau — Jacques Martel — Jean-Pierre Guay — Raymond Godbout —  
Alain Martineau — Renaud Cantin — Jean-Guy Marois — Claude Lavigne  
Jacques Proulx  
Conseils: Léopold Marotte — Gaston Robitaille — Paul-André Lachance  
J. Honorius Papet  
QUÉBEC/STE-FOY: 1195, AVENUE LAVIGÈRE, STE-FOY (QUÉBEC)  
G1V 4N3 (418) 658-5564  
LÉVIS: 70, TRANS-CANADA OUEST, LÉVIS (QUÉBEC)  
G6V 4Z6 (418) 833-2114  
CAP-SANTÉ: 195, ROUTE 138, C.P. 159, CAP-SANTÉ (QUÉBEC)  
G0A 1J0 (418) 285-4275  
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow  
Société internationale: Moores Rowland International

## MALENFANT ET DALLAIRE

871, CHEMIN ST-LOUIS, QUÉBEC, QUÉBEC G1S 1C1/(418) 687-3061

## MALLETTE, BENOIT, BOULANGER,

## RONDEAU &amp; ASSOCIÉS

QUÉBEC/STE-FOY: PLACE IBERVILLE IV, 400-2954, BOUL. LAURIER  
C.P. 10350, STE-FOY, G1V 4H5/(418) 653-4431  
MONTMAGNY: 1, PLACE DE L'ÉGLISE, BUREAU 100  
G5V 2L9/(418) 248-5777  
ST-JEAN-PORT-JOLI: 26, CHEMIN DU ROI EST, G0R 3G0/(418) 598-3338  
ST-PAMPHILE: 271, RUE PRINCIPALE, G0R 3X0/(418) 356-5269  
LA POCAITIÈRE: 1000, 6<sup>e</sup> AVENUE, BUREAU 206, G0R 120/(418) 856-2690  
ST-PASCAL: 470, RUE CHAPLEAU, G0L 3Y0/(418) 492-3515  
Autres bureaux dans les principales villes du Québec  
Représentation nationale et internationale

## MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER,

## BÉDARD &amp; ASSOCIÉS

Le-Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard  
Richard Montminy — Bernard Morin — Denis Jolin — Linda Tremblay —  
Réjean Garipuy  
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 915  
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2/688-1035  
Affiliation internationale:  
International Affiliation of Independent Accounting Firms  
Bureaux dans les principales villes du monde

## CLAUDE NOLIN

28, CÔTE DE COURVILLE, BEAUPORT, QUÉBEC G1C 2W2/667-7591

## POISSANT RICHARD THORNE ERNST &amp; WHINNEY

Associés: Claude Gauthier — Roch Girard — Pierre LeBlanc — Gilles  
Marcotte — Richard Pelchat  
410, BOUL. CHAREST EST, BUREAU 800  
QUÉBEC, QUÉBEC G1K 8G3/(418) 529-3721  
Bureaux dans les principales villes du monde  
Bureaux dans 53 villes au Canada

## PRICE WATERHOUSE

## MANTHA, MORCEL, TREMBLAY

Associés: Robert Brochu — Gérard Caron — Renaud Duclos — Robert  
Dutil — Michel Lamarre — Julien Lemieux — Denis Schmouth — André  
Tremblay  
Directeurs: Christian Boivin — Louise Breton — Daniel Cadoret — Jac-  
ques Corbin — François Dumont — Lucien Gagnard — Gilles Hamel —  
Serge Huard — Claude Laforce — Yves Lamothe — Denis Therrien —  
Richard Valérié  
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 800, QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1R 2B5/(418) 529-9181  
1175, AV. LAVIGÈRE, BUREAU 090, SAINTE-FOY (QUÉBEC)  
G1V 4P1/(418) 658-5782  
1100, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H3B 2G4/(514) 879-5600  
Bureaux dans 22 villes au Canada et dans 97 pays

## PIERRE RACINE

11025, BOUL. SAINTE-ANNE, BEAUPRÉ, QUÉBEC G0A 1E0/827-3751

## RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ &amp; ASSOCIÉS

QUÉBEC: 888, RUE ST-JEAN, BUREAU 200, G1R 5H6/(418) 647-3151  
LÉVIS: 43, ROUTE TRANS-CANADA OUEST, BUREAU 103  
G6V 4Z4/(418) 835-3965  
MONTMAGNY: 15, AVENUE SAINT-MAGLOIRE, G5V 2W4/(418) 248-1303  
LA POCAITIÈRE: 230, GALERIES LA POCAITIÈRE OUEST  
G0R 120/(418) 856-2547  
RIVIÈRE-DU-LOUP: 300, BOUL. HÔTEL-DE-VILLE, G5R 3Y7/(418) 862-6396  
VILLE DE GÉLUS: 252, RUE PRINCIPALE, G0L 1H0/(418) 853-2976  
MATANE: 305, RUE DE LA GARE, GAW 3J2/(418) 562-0203  
STE-ANNE-DES-MONTS: 36, ROUTE DU PARC, G0C 2G0/(418) 763-7701  
NEW-RICHMOND: 189, BOUL. PERRON OUEST, G0C 2B0/(418) 392-5001  
CHANDLER: 137, RUE COMMERCIALE EST, G0C 1K0/(418) 689-2683  
THEFTORD MINES: 131, NOTRE-DAME SUD, G6G 1J4/(418) 338-3555  
Lutliffe, Renaud & Associés  
(partie intégrante de Raymond, Chabot, Martin, Paré)  
ST-GEORGES: 11,289, 1<sup>er</sup> AVENUE, G5Y 2C2/(418) 228-3308  
ST-JOSEPH: 788, AVENUE DU PALAIS, G0S 2V0/(418) 397-5218  
BEAUCÉVILLE: 638, BOUL. RENAULT, G0S 1A0/(418) 774-9833  
ST-EMPHRÈM: 1, RUE DE LA CLINIQUE, G0M 1R0/(418) 484-5690  
STE-MARIE: 162, NOTRE-DAME NORD, G6E 3B9/(418) 387-3310

Autres bureaux: Montréal — Ottawa — Val d'Or — Chicoutimi — Amos —  
Gatineau — Hull — Joliette — Jonquières — LaSarre — Laval — Lebel-sur-  
Quévillon — Longueuil — Rouyn — Saint-Jean-sur-Richelieu — Senne-  
terre — Sorel — Verdun — Ville de La Baie — Ville-Marie

## ROY, LABRECQUE, DALLAIRE, BUSQUE

Réjean Roy — Jacques Labrecque — Mario Dallaire — Gilles Busque  
CENTRE D'AFFAIRES HAMEL, 2565, BOUL. HAMEL OUEST, BUREAU 237  
QUÉBEC, QUÉBEC G1P 2H9/(418) 871-0013

## SAMSON BÉLAIR

Pierre Chouinard — Alain Desrosiers — Jean Faucher — Normand Gagné —  
Joseph-André Giroux — André Goggin — Jean Hains — Jean-Guy Jac-  
ques — Paul-André Michaud — Jacques Miller — Gilbert Plante —  
Wilbrod Poulin — Pierre St-Jacques — Roland Truchon  
Conseils: Adrien Côté — Raymond Fortier — Albert Garneau — Dollard  
Huot  
1, PARC SAMUEL-HOLLAND, BUREAU 250  
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 4P2/(418) 681-7231  
11,500, 1<sup>er</sup> AVENUE, BUREAU 33  
VILLE ST-GEORGES, QUÉBEC G5Y 554/(418) 228-6676  
Bureaux dans les principales villes du Canada et membre de  
Deloitte Haskins & Sells International

## THIBODEAU, HOULE

Associés: Réjean Thibodeau — Jocelyn Houle  
1535, BOUL. HAMEL, QUÉBEC, QUÉBEC G1N 3Y7/681-6066

## RICHMOND TURMEL

MAURICE TURMEL  
163, 18<sup>e</sup> RUE, BUREAU 103, QUÉBEC, QC G1L 2C6/(418) 523-3175

## EN UN CLIN D'OEIL

■ **Sodisco abandonne son émission** - Sodisco a décidé de retirer son prospectus provisoire pour une deuxième émission publique d'actions et de débentures convertibles. La compagnie affirme qu'il lui sera plus avantageux de recourir aux sources traditionnelles de financement pour poursuivre ses projets d'expansion. Sodisco est le plus important distributeur indépendant de produits de quincaillerie au Canada.

■ **CPCI achète 2 clients espagnols** - La compagnie montréalaise Continental Pharma Cryosan Inc. (CPCI) vient de conclure une entente de principe visant l'acquisition d'un bloc de contrôle dans les sociétés Landerlan S.A. et Compania internacional de Farmica, Laboratorios Landerlan S.A.E., de Madrid, Espagne. Ces deux compagnies fabriquent et vendent depuis 25 ans des produits biologiques et pharmaceutiques, et ont constitué des clients importants pour CPCI. Celle-ci versera \$3 millions et réaménagera \$3 millions en comptes commerciaux de Landerlan vis-à-vis de CPCI en échange d'une participation de 67 pour 100 dans les deux sociétés, plus \$1,5 million en biens.

■ **Shermag achète, et achète...** - Le fabricant de meubles Sherbrookoise Shermag Inc. vient de porter à 50 pour 100 sa participation dans le capital-actions de Les Produits forestiers André Poulin Inc., s'assurant ainsi un excellent approvisionnement en chêne, frêne et cerisier pour sa production. Cette nouvelle filiale de Shermag vient elle-même d'acquiescer la scierie des Industries manufacturières Mégantic qui triple sa capacité de production annuelle, à \$18 millions de pmp, et porte son chiffre d'affaires à \$10 millions. Il s'agit d'une transaction de \$3 millions qui prévoit la modernisation de l'usine, fermée depuis le printemps, et la construction de cinq séchoirs à bois.

■ **Chrysler en Europe** - Chrysler va réexporter des automobiles en RFA, en Suisse, dans le Benelux et en Autriche dès mars prochain, a-t-on indiqué hier auprès du troisième constructeur américain. Les ventes en France débuteront à la fin de cette année, a précisé M. John McCandless, porte-parole pour les affaires internationales du groupe. Hors France, Chrysler prévoit exporter de 5,000 à 10,000 véhicules la première année dont 80 pour 100 en RFA et projette d'accroître ce nombre de 50 pour 100 en 1989.

■ **Midland Doherty achète Osler** - La société de courtage Midland Doherty Ltée, de Toronto, a annoncé hier qu'elle avait conclu un accord avec la firme Osler Inc., aussi de la Ville Reine, pour l'acquisition des succursales de détail de Osler à Toronto, Montréal Granby et Québec ainsi que son service de financement corporatif de Montréal, a indiqué Midland Doherty dans un communiqué.

■ **Kodak au secours de Sterling** - La société pharmaceutique américaine Sterling Drug a accepté de fusionner avec Eastman Kodak pour \$5,1 milliards, pour éviter une prise de contrôle par Hoffmann-La Roche. Kodak achèterait les actions au prix de \$89,5. Le géant suisse pharmaceutique Hoffmann-La Roche avait proposé un accord à l'amiable avec Sterling Drug, avant de lancer une offre publique d'achat le 5 janvier.

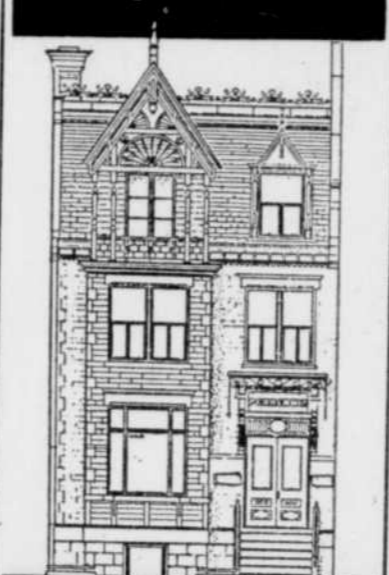
■ **Ritz Carlton vendu** - Les actionnaires majoritaires du chic hôtel montréalais Ritz-Carlton ont accepté de vendre leur part, qui s'élève à 62 pour 100 des actions, à un groupe d'acheteurs que la direction de l'hôtel refuse d'identifier. M. Fernand Roberge, vice-président exécutif, affirme que l'entente a été conclue à la suite d'une offre d'achat qui sera bientôt faite à tous les détenteurs d'actions, ordinaires et privilégiées, de l'élégant hôtel de la rue Sherbrooke. Selon certaines sources du secteur de l'hôtellerie, la valeur du Ritz se chiffre aux environs de \$40 millions.

## ■ Résultats financiers

DALMYS: Malgré une augmentation des ventes de 11,6 pour 100, à \$115 millions, au cours des trois premiers trimestres, les profits ont connu une diminution de \$273,000, à \$1,2 million, en raison des marges inférieures, a invoqué le président de la société, M. Fred Perlman. Le bénéfice par action est passé de \$0,35 à \$0,29.

R.P.M. TECH INC. (RICHARD PICHÉ): La compagnie R.P.M. Tech inc., nouveau nom de Richard Piché Inc., a doublé ses revenus pour les six premiers mois de l'exercice financier. Ceux-ci sont passés de \$5,7 millions à \$11,4 millions et le bénéfice net a augmenté de 55 pour 100, à \$352,437 (\$0,06 l'action). ●

### À VENDRE GRANDE-ALLÉE QUÉBEC



Une adresse de prestige au coeur de l'actualité politique et économique.

Entièrement rénové en 1986.

3300 pieds carrés de superficie réparties sur 3 niveaux individuellement ventilés et chauffés.

10 espaces de stationnement à l'arrière.

A 2000 pieds du Parlement.

Idéal pour commerce ou bureaux de professionnels.

Prix pour vente rapide.

INFORMATIONS

Jean-Marc Lamoureux

418-872-1943

LES IMMOBILIAIRES ULTRA inc.

# Le REER créateur d'emplois



Pour communiquer avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec:

Montréal: (514) 285-6400 Bureau de Québec  
Québec: (418) 622-3258 4715, avenue Des Replats  
Trois-Rivières: (819) 373-3447 Bureau 195  
Sherbrooke: (819) 821-2070 Charlesbourg-Ouest  
Jonquière: (418) 547-6800  
Sept-Îles: (418) 968-6254  
Hull: (819) 778-1656  
Baie-Comeau: (418) 589-9175  
Extérieur: 1-800-361-7111 (sans frais)

VOS ÉCONOMIES SERVENT L'ÉCONOMIE!

En adhérant au REER du Fonds de solidarité, vous faites une vraie bonne affaire. Vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investi, selon votre revenu.

De plus, vous devenez un créateur d'emplois car le Fonds réinvestit vos économies dans des entreprises rentables. Depuis 1984, le Fonds a déjà réalisé une quarantaine d'investissements au Québec, ce qui a directement contribué à maintenir et à créer plus de 7 500 emplois.

Participez dès maintenant au REER du Fonds de solidarité. Vous deviendrez un créateur d'emplois et vous réaliserez des économies d'impôt avantageuses.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

OUVERT LE SAMEDI

Ordre des comptables agréés du Québec

## Vente de Industries Apalache Lennoxvan a déposé l'offre la plus élevée

♦ **THETFORD-MINES** - Le plus important manufacturier au Québec de caisses en fibre de verre de fourgonnettes de livraison (step van), Lennoxvan (1986) Inc., de Lennoxville, a de bonnes chances de se porter acquéreur de l'actif du fabricant de roulettes et de caravanes motorisées, Industries Apalache Ltée, de Thetford-Mines, en faillite depuis novembre dernier. Dans cette éventualité, Lennoxvan abandonnerait la construction de roulettes et se limiterait à la fabrication de caravanes motorisées à l'usine thetfordoise.

par Fortunat MARCOUX

Parmi les huit offres reçues par Normand Bourque Syndic Ltée, Lennoxvan a déposé la plus élevée, au montant de \$727,987, pour l'acquisition de tous les biens de la compagnie Apalache, lesquels sont évalués à \$2 millions. La deuxième offre était inférieure de \$200,000. La soumission de Lennoxvan est suffisante pour satisfaire les créanciers garantis. Les inspecteurs de la faillite décideront le mardi 2 février s'ils la retiendront. L'ex-principal actionnaire d'Apalache, M. Maurice Deslisle, n'a pas fait d'offre.

Un porte-parole de Lennoxvan, M. Gaëtan Gagnon, vice-président et copropriétaire, a confié au SOLEIL, hier, que c'était la fabrication de caravanes motorisées qui intéres-

sait la compagnie. Il a ajouté que cette dernière ne voulait pas démanteler les installations thetfordoises à Lennoxville. Là-bas, tout l'espace disponible est requis pour la fabrication de boîtes de camions de livraison. « Au contraire, a-t-il dit, ce sont peut-être les équipements de Lennoxville qui seront déplacés à Thetford », a-t-il dit en souhaitant que cette hypothèse n'inquiète pas outre mesure la trentaine d'employés de cette PME de la région de Sherbrooke. Apalache était le seul constructeur de caravanes motorisées au Québec.

M. Gagnon a été catégorique : Lennoxvan n'est pas intéressée par la construction de roulettes.

Apalache avait été vendue en avril 1987 au distributeur en équipements de loisirs, Hall Snow Holding Ltd, de Toronto, et avait été l'objet de poursuites judiciaires pour une reprise de contrôle par les ex-proprétaires en octobre dernier. Un sérieux conflit entre les administrateurs et une grève de trois mois de la cinquantaine d'employés l'ont menée à la faillite. ●

## Le plus important employeur de Plessisville Forano fera d'autres mises à pied



La métallurgie Forano n'emploie plus que 180 personnes en comparaison des 450 de l'été dernier.

♦ **PLESSISVILLE** - La santé financière de la métallurgie Forano Ltée, le plus important employeur de la région de Plessisville, demeure précaire. L'entreprise effectue régulièrement des mises à pied depuis quelques semaines. Elle n'emploie plus que 180 personnes en comparaison de 450 au cours de l'été dernier.

par Fortunat MARCOUX

La compagnie qui a été acquise de la Société générale de financement en 1984 par trois hommes d'affaires locaux, MM. Ronald Brousseau, Real Larochelle et Gérard Beaudoin, a évité de justesse la faillite le 26 novembre dernier alors qu'une très forte majorité des quelque 400 créanciers ordinaires à qui \$2,7 millions étaient dus, ont accepté un remboursement de \$0,25 par dollar. La proposition concordataire doit être ratifiée par la cour le 2 février. Après, l'entreprise aura un délai de 45 jours pour effectuer le remboursement.

La menace de la faillite était venue de l'émission d'un avis de saisie par Revenu Québec qui voulait récupérer \$500,000 en retenues de payes des employés.

**Entente rompue**

En novembre dernier également, les travailleurs syndiqués (CSD) avaient voulu aider leur employeur à relancer l'entreprise en

acceptant pour une période de six mois le gel de la hausse salariale de cinq pour 100 prévue pour le 1er janvier 1988. Ils étaient consentants aussi à ce que la compagnie cesse de contribuer à leur caisse de retraite pendant un an, à compter du 1er juillet 1987. Cependant, en échange, les travailleurs voulaient la garantie que ces avantages leur seraient remboursés advenant une faillite. L'entente a été rompue après que la partie patronale eut refusé de fournir cette assurance.

**Version patronale**

Invité par LE SOLEIL à commenter les nouvelles rumeurs de faillite et de fermeture prochaine de la fonderie, le président de la compagnie, M. Brousseau, a déclaré que l'hypothèse d'une faillite à court terme était définitivement écartée. Il n'a pas nié que l'entreprise traverse une période difficile. « Nous avons acheté une entreprise qui subissait des pertes annuelles de \$5 millions. Nous sommes parvenus à réduire ce déficit à \$500,000 », a-t-il souligné.

M. Brousseau a reconnu que la compagnie avait effectué des mises à pied récemment et qu'elle effectuerait probablement d'autres compressions de personnel prochainement. Cependant, a-t-il ajouté, ces licenciements résultent de l'application rigide d'un programme de redressement de la situation finan-

cière et de rationalisation des activités.

Il a reconnu également que le refus des employés de collaborer financièrement avec la compagnie obligeait les dirigeants à redoubler d'ardeur pour se tirer de l'impasse.

Interrogé par LE SOLEIL, le président du syndicat des travailleurs rémunérés à l'heure (CSD), M. Normand L'Écuyer, a été surpris d'apprendre que l'entreprise pourrait être encore en difficulté. « Je n'ai eu vent de rien. Je croyais les problèmes réglés », a-t-il dit.

Cependant, un porte-parole de la CSD a déclaré au SOLEIL qu'il ne serait nullement surpris s'il apprenait demain que Forano est en faillite. ●

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du Soleil. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



**RINFRET AUTOS INC.**

19, route Transcanadienne  
ouest, Lévis  
**833-2133**



**QUÉ-BOURG**

Autos Ltée — 626-7777  
7777, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

**Nomination  
Canadien Pacifique Limitée**

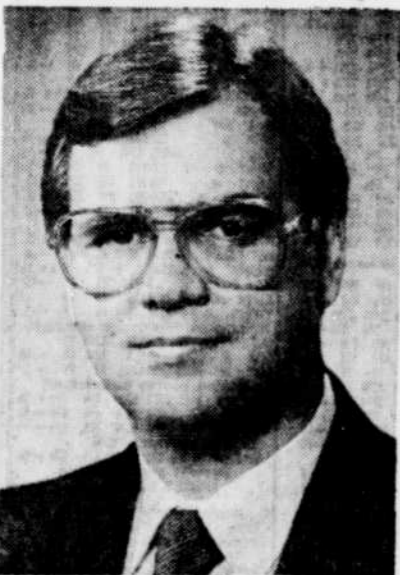


Denis Courcy

Me C.R.O. Munro, c.r., vice-président, Contentieux, et conseiller juridique général, annonce la nomination de Me Denis Courcy au poste de directeur, Contentieux régional (province de Québec), de Canadien Pacifique Limitée. Me Courcy occupait auparavant le poste de directeur intermédiaire du Contentieux régional (province de Québec). Il a son bureau à Montréal.

(ANN.)

**TEXACO CANADA INC.**



Richard A. Mirotta

La nomination de Richard A. Mirotta au poste de directeur divisionnaire des ventes pour la division est du Québec a été annoncée par Stephen T. O'Farrell, vice-président au Marketing de Texaco Canada Inc.

Depuis qu'il s'est joint à la société en août 1971, Monsieur Mirotta a assumé des responsabilités toujours croissantes au sein du Marketing, ses récentes fonctions étant celles de coordonnateur divisionnaire — Ventes d'appoint, à Montréal.

Diplômé de l'université McGill, Monsieur Mirotta a obtenu récemment une maîtrise en administration (MBA) de l'université Concordia à Montréal.

Texaco Canada Inc. est l'une des plus importantes sociétés pétrolières intégrées au pays. Sa production de pétrole classique et de gaz naturel en Alberta atteint un niveau mondial; elle mène, de façon dynamique, des programmes d'exploration dans l'Ouest canadien et dans la mer de Beaufort ainsi que des travaux exploratoires prometteurs au large des côtes canadiennes, de même qu'au Brésil et en Afrique occidentale. Texaco Canada dessert les industries, les gouvernements et les particuliers d'un bout à l'autre du pays, en leur fournissant des produits pétroliers de qualité par l'intermédiaire d'agents-grossistes et de plus de 2 000 postes de détail.

(ANN.)

## Arrêtez-vous chez un concessionnaire Audi pour un essai de freinage.

(Ce système est en équipement standard sur les nouvelles Audi 90.)

La précision de conduite de la nouvelle Audi 90 n'a d'égale que sa précision au freinage.

Cette puissance d'arrêt, elle la doit à l'ingénieux système de freinage antiblocage (ABS). Une sonde électronique active les freins quelques 10 fois à la seconde ce qui vous permet d'immobiliser le véhicule sur une très courte distance tout en gardant

bien le contrôle du volant. C'est donc très rassurant.

L'Audi 90 est très sécuritaire sur également bien d'autres points. Par exemple, les ceintures de sécurité avant sont dotées d'un système à pré-tension automatique incorporé.

Raison de plus de vous arrêter le plus tôt possible chez votre concessionnaire Audi.



À l'avant-garde du  
génie automobile.



Arrêtez-vous chez-nous.



**LAVAL**

Volkswagen Ltée  
777, boul. Charest ouest, Québec

Vente et location

**687-4451**

Le seul concessionnaire Volkswagen, Audi, Porsche à Québec

LE MARCHÉ DES CHANGES

NEW YORK 1,946.45 -18.86 TORONTO 3,083.08 MONTREAL 1,540.79 OR 5469.30 US \$69.30 -8.20 ARGENT \$81.57 Can.

MONTREAL

Volume: 4,818,210 actions Indice général: 1,540.79 en hausse de 4.35

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

TORONTO

Volume: 20,010,000 actions 300 titres: 3,083.08 en hausse de 18.86

Table of stock market movements for Toronto, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

MONTREAL

Volume: 275,000 actions Dow Jones: 1,946.45 en hausse de 42.94

Table of stock market movements for Montreal, listing various companies and their price changes.

OPTIONS transigées

Table of stock options with columns for stock name, price, and volume.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance.

AMÉRICAIN

Table of American stocks with columns for stock name, price, and change.

Table of various stocks and commodities with columns for name, price, and volume.

Table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance.

OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for issuer, maturity, and yield.

DIVIDENDES

Table of dividends with columns for company name and dividend amount.

L'ÉCONOMIE LE BAROMÈTRE

Table of economic indicators including interest rates, inflation, and stock indices.

MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

Boeing accuse une baisse de 26% de son bénéfice net

Article text: (AFP) — Boeing, premier constructeur aéronautique mondial, a annoncé, hier, une baisse de 26.1 pour 100 à \$141 millions de son bénéfice net au 4e trimestre 1987, par rapport à la période correspondante, en 1986.

Le chiffre d'affaires de l'avionneur, en recul de 8 pour 100, a totalisé 4.6 milliards de dollars sur la période sous revue.

Pour l'exercice 1987, Boeing a accusé une baisse de 27.8 pour 100 à 480 millions de dollars de son bénéfice net consolidé sur un chiffre d'affaires de 15.3 milliards, contre 16.3 milliards en 1986, soit un repli de 6.25 pour 100.

Observant que Boeing « était entré dans une période de transition », son président, M. Frank Fhronz, a attribué ces moins bons résultats en 1987 « à un niveau plus élevé des dépenses consacrées à la recherche et au développement ainsi qu'à un gonflement des coûts de production provoqué par un mouvement de grève ». De plus, M. Fhronz a précisé que l'exécution des commandes reçues du Pentagone s'est avérée plus coûteuse que prévue.

Cependant, les commandes d'avions commerciaux ont progressé de 20.2 milliards de dollars en 1987 contre le précédent record de 19.8 milliards en 1986.

M. Fhronz a enfin annoncé le lancement de deux nouvelles versions du B-737 (bi-réacteur moyen-courrier) livrables cette année.

Les REÉR n'ont sûrement pas de secret pour vous.

Même les gens les mieux informés ont parfois des questions à poser sur les REÉR et ils les posent souvent à Burns Fry, l'un des plus grands courtiers en valeurs du Canada.

C'est pourquoi nous avons décidé de rassembler les réponses dans notre toute dernière publication sur le sujet. Le Guide des REÉR est à vous sur demande, avec nos compliments.

Advertisement for Burns Fry Services, including contact information and a form for requesting the REER guide.

Le REÉR à 17,1% sur 20 ans.

EST-CE LE MEILLEUR CHOIX AU CANADA POUR UN REÉR?

C'est à vous de décider. Existe-t-il d'autres REÉR en fonds communs au Canada qui peuvent se vanter d'un tel résultat à long terme: un rendement annuel moyen composé de 17,1% sur vingt années complètes?

Ou même de ce rendement à court terme? Une croissance de 11,7% au cours des 12 derniers mois... après l'une des baisses les plus spectaculaires de l'histoire des marchés boursiers!

Sans compter que les gestionnaires professionnels de la Corporation Financière Mackenzie restent très optimistes face à la croissance des marchés à venir.

Pourquoi vous contenter de moins quand il y a le REÉR du Fonds de croissance Industriel?

Nous pensons qu'il s'agit bien du meilleur fonds au Canada. A long terme, comme à court terme.

Pour de plus amples renseignements, renvoyez le coupon sans attendre!

Advertisement for Sogecar, including contact information and a form for requesting more information.

## L'ÉCONOMIE

# Le port de Québec a réalisé sa meilleure performance en 1987

♦ (PC) — Le port de Québec a enregistré la meilleure performance de son histoire, en 1987, alors qu'il a manutentionné 18,3 millions de tonnes pour éclipser l'ancien record de 18,1 millions de tonnes manutentionnés établi en 1981.

Le port n'avait manutentionné que 12,5 millions de tonnes en 1986, alors qu'il avait été immobilisé à partir du 16 septembre par une grève qui avait duré jusqu'en février 1987, rappelle dans un communiqué le président directeur général du port, Ross Gaudreault.

Deux autres records ont aussi été enregistrés par le port de Québec en 1987: le plus fort tirant d'eau et la plus importante cargaison d'un navire.

C'est le minéralier sud-coréen

Daeyang Honey qui a enregistré le plus fort tirant d'eau pour un navire en escale: 15,65 mètres. Par ailleurs, les 140,000 tonnes de pétrole brute du pétrolier polonais Zawrat a été la plus importante cargaison manutentionnée dans le port de Québec.

Les 100 navires de croisière qui ont fait escale à Québec en 1987 y ont amené un nombre record de 33,500 passagers, comparativement à 18,500 l'année précédente.

M. Gaudreault a souligné l'avantage que donnent au port de Québec ses liens intermodaux et la profondeur de l'eau dans le port qui peut atteindre 15 mètres à marée basse.

« La plupart des navires de 50,000 tonnes et plus ne peuvent pas naviguer sur le St-Laurent en amont de Québec avec une pleine

cargaison, alors que le port de Québec peut accueillir des navires de 150,000 tonnes », a souligné M. Gaudreault. ♦

## Rendez-vous maritime préparé par Québec et Marseille à l'automne

♦ PARIS (PC) - Le port de Marseille, deuxième port européen après Rotterdam, mise sur le développement du Saint-Laurent.

par Jean-Paul BURY

Initié par la coopération franco-québécoise, l'association entre le port de Marseille et le secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent prépare en effet une manifestation sans précédent à Montréal, où se tiendra du 31 octobre au 4 novembre, INFOMAR 88, un grand rendez-vous international sur l'informatique portuaire et commerciale.

Hugues Morrissette, le secrétaire général pour la mise en valeur du Saint-Laurent, qui va visiter à partir de cette semaine les ports français, espère accueillir, à l'hôtel Reine Elisabeth, à l'automne, quelque 500 à 1,000 professionnels du trafic et du commerce portuaires, pour faire le point sur les techniques informatisées les plus avancées. Il s'agit en fait, à Montréal, de définir tous les bons courants pour accélérer encore les flux maritimes et partant, accroître aussi le trafic sur le Saint-Laurent.

Le port de Marseille, véritable figure de proue en matière de gestion portuaire informatisée, a déjà fait déferler une véritable marée d'invitations dans les milieux maritimes, où l'annonce du salon de Montréal a reçu un accueil débordant.

Le grand rendez-vous de Montréal qui comportera, un salon des derniers équipements portuaires, un colloque ainsi qu'un séminaire réservé aux spécialistes de l'informati-

que s'inscrit dans le sillage du forum maritime de Québec en 84. Le budget de l'événement avoisinera le million de dollars. ♦

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

Numéro: 200-02-003421-874

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT

LES ASSURANCES-VIE DUBEAU LTÉE

Partie demanderesse

MARIO GENDRON

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARIO GENDRON de comparaître au greffe de cette cour situé au 300, boul. Jean-Lesage à Québec, salle 1,24, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Soleil".

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de monsieur MARIO GENDRON.

Lieu: QUÉBEC

Date: 13 janvier 1988

Christiane C. Renaud, g.a.c.p.q.

## carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE SOLEIL LTÉE,

C.P. 1547,

QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

## DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E) régional(e) bilingue

La Corporation Outboard Marine du Canada Ltée recherche un(e) directeur(trice) commercial(e) régional(e) bilingue pour des équipements motorisés d'extérieur (tondeuses, motobèches, tracteurs, souffleuses, etc.) pour un territoire dans l'est de la province de Québec.

Le (la) candidat(e) choisi(e) devra être libre de voyager beaucoup. Il (elle) sera responsable du développement des ventes et de la direction des concessionnaires dans la région.

Prière de faire parvenir votre c.v., y compris rémunération actuelle, à:

Service des Relations Industrielles, La Corporation Outboard Marine du Canada Ltée  
910, Monaghan Road  
Peterborough, Ont.  
K9J 7B6

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



Société  
immobilière  
du Québec

Appel d'offres

### Réaménagement à Québec

DOSSIER NO: 303-20-653

— Réaménagement du Club des Employés  
civils  
Phase II-A, 650, avenue Laurier, Québec  
Cité Jean-Talon  
Les travaux portent plus particulièrement  
sur du bétonnage  
— Garantie de soumission: 18 000,00\$  
— Entrepreneurs invités: généraux

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 26 janvier 1988 par remise d'un montant non remboursable de 10,00\$.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des contrats, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9, tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 10 février 1988, à 15h00.

Guy Vachon

Vice-président

Construction

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE  
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans la municipalité de Grande-Île  
Comté de Beauharnois  
Appel d'offres no : 549-2-01-41-01

Rehabilitation du réseau d'égouts sanitaire par colmatage de conduites et de regards d'égouts, par remplacement de conduites existantes et/ou par chemisage (insituform) incluant toutes les activités connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

**PRIX:** 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de ville de Grande-Île; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Fédération de la Construction du Québec Région Montréal; Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de ville de Grande-Île : a/s M. Jean-Claude Dupuis, secrétaire-trésorier, 1333, boulevard Langlois, Grande-Île (Québec) J6S 1B9. Le mercredi 17 février 1988 à 15h00.

**GARANTIE DE SOUMISSION** ..... MONTANT: 49 000,00\$

**FORME:** Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** M. Pierre Beaugard. Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.  
Directeur, gestion des contrats

5-26-01-88

L'événement surprise  
de janvier à Québec

LA BAIE  
 SOLDE

SES MEUBLES SUR LA PLACE!  
 JUSQU'À 50%

DE RABAIS

La Baie de Place Laurier prend le mail d'assaut pour solder ses canapés, fauteuils, causeuses, électroménagers et un assortiment de meubles et accessoires pour bébés. Tout un choix s'offre à vous, mais faites vite! Les aubaines vont s'envoler rapidement. Jusqu'au 30 janvier, venez faire un tour sur le mail près du magasin la Baie, c'est là que ça se passe! Achats en personne seulement.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie